

Guide pour la prise en compte de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité dans la résilience climatique des infrastructures

Parution :
1 mai 2025

© Diversity Institute Université métropolitaine de Toronto
Cette spécification accessible au public (SAP) est disponible en
versions française et anglaise

DIVERSITY INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ
MÉTROPOLITAINE DE TORONTO
DIVERSITYINSTITUTE@TORONTOMU.CA
DICONSULTING.CA

Les suggestions sur le contenu de la présente SAP peuvent être
envoyées au Diversity Institute de l'Université métropolitaine de
Toronto, à diversityinstitute@torontomu.ca

L'utilisateur doit savoir que le processus utilisé pour élaborer ce document ne comprend pas le
processus complet de consensus normalement associé aux normes. Il est de la responsabilité de
l'utilisateur de ce document de juger de la pertinence du contenu pour son propre usage.

Table des matières

Avant-propos	iii
1. Portée	1
2. Références normatives	2
3. Termes et définitions.....	3
4. Effets du climat sur différentes communautés	10
5. Avantages de l'EDIA dans la résilience climatique des infrastructures	15
6. Obstacles et défis.....	20
7. Cadre d'intégration des considérations d'EDIA	24
8. Liste de contrôle pour l'inclusion de l'EDIA à la gestion de portefeuille et à la conception de projet.....	39
Annexe 1 : Utilisation des tableaux de données de Statistique Canada	42
Annexe 2 : Études de cas et conseils.....	44
Annexe 3 : Ressources supplémentaires pour les utilisateurs	50
9. Références	53

Avant-propos

Renseignements sur la publication

Le Diversity Institute (DI), en partenariat avec le Conseil de gouvernance numérique, reconnaît que l'élaboration de la SPD a été rendue possible, en partie, grâce au soutien financier du Conseil canadien des normes, dans le cadre du Programme de normes visant à soutenir la résilience des infrastructures (SSRIP), et avec la contribution du ministère de la Gestion des urgences et de la Préparation au changement climatique de la Colombie-Britannique et du ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada. Le SSRIP encourage l'élaboration et la mise à jour de normes et de conseils techniques pour adapter les infrastructures au changement climatique. Elle est entrée en vigueur le 11 mars 2025.

Des remerciements tout spéciaux aux intervenants suivants et à leurs organisations pour leur participation comme membres du groupe directeur de la SAP :

Présidente

- Wendy Cukier, Ph. D., Diversity Institute, Toronto Metropolitan University

Membres

- Arshad Akhtar, Fédération canadienne des municipalités
- Tara Blasioli, Ville d'Ottawa
- Chris Dixon, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Maureen Haan, Conseil canadien de la réadaptation et du travail
- Jillian Hudgins, Ville de Fredericton
- Zakiah Kassam, AirVironment Canada Inc.
- Ericha Moores, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Andrea Podruski, Normes d'accessibilité Canada
- Denise Pothier, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone
- Tania Saba, Ph. D., Université de Montréal
- Tanya Wragg-Morris, ministère de la Gestion des urgences et de la Préparation climatique, Colombie-Britannique

Nous tenons à remercier spécialement Murtaza Haider, professeur de sciences des données et de gestion immobilière à la Toronto Metropolitan University Metropolitan University.

Le Diversity Institute de la Toronto Metropolitan University conserve la propriété et les droits d'auteur à l'égard de la SAP. Cette dernière sera revue par un comité d'experts au moins tous les trois ans, dont une première fois au plus tard un an après sa date de publication. Après chaque examen du comité, la SAP pourra être rééditée, révisée, confirmée, abandonnée ou transformée en Norme nationale du Canada.

Cette SAP ne constitue pas une Norme nationale du Canada; il s'agit d'un processus visant l'établissement rapide d'un code déontologique pour répondre à un besoin pressant. Il n'est toutefois pas exclu qu'elle soit ultérieurement convertie en Norme nationale.

Application du document

La SAP véhicule un code déontologique sous forme d'orientations et de recommandations. Autrement dit, il s'agit d'un document de déontologie qui n'a en soi aucune force juridique. Il n'est pas obligatoire de l'appliquer ou de s'y conformer, à moins que ce ne soit explicitement exigé par une tierce partie. Il faut prendre garde à ne pas citer ce document comme s'il s'agissait d'une spécification et à ce que les déclarations de conformité ne prêtent pas à confusion. Quiconque déclare se conformer à la présente SAP doit pouvoir étayer cette affirmation et justifier toute conduite qui s'écarte des recommandations. Il a été présumé, dans la préparation de cette SAP, que l'exécution des dispositions serait confiée à des personnes qualifiées et expérimentées, et c'est dans cette optique que le document a été produit. L'utilisateur doit être conscient que le processus d'élaboration de la SAP n'a pas appliqué le processus complet de recherche de consensus normalement associé aux normes. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer la pertinence du document pour l'usage qu'il veut en faire.

Conventions de présentation

Les dispositions de la présente SAP sont présentées en caractères romains (c.-à-d. non italiques).

© 2025, Diversity Institute, Toronto Metropolitan University — Tous droits réservés.

Considérations juridiques et contractuelles

L'utilisateur est responsable de la bonne application de la présente SAP. La conformité à la SAP ne garantit pas la conformité à la loi et ne libère pas des obligations juridiques.

1. Portée

Les changements climatiques ont des répercussions de plus en plus graves et fréquentes au Canada, où l'on observe un mélange d'événements extrêmes et d'effets à évolution lente¹. Divers facteurs font que ces répercussions touchent différentes communautés à différents degrés. Ainsi, il est important que la construction ou la modernisation d'infrastructures dans une optique de résilience soit axée sur l'équité de l'accès et des retombées, sans marginaliser davantage les communautés.

Le guide vise à aider les utilisateurs finaux (les propriétaires d'actifs immobiliers, dont les organisations privées et les différents ordres de gouvernements, et en particulier les municipalités) à prendre des décisions éclairées et à gérer les risques liés à la résilience de leurs infrastructures face aux changements climatiques. À cette fin, il balise les priorités de construction, de mise en service et de rénovation en vue de l'adaptation climatique en fonction de plusieurs facteurs :

- La fonction de l'infrastructure
- La population servie et ses besoins
- Les groupes les plus vulnérables aux changements et aux dangers climatiques
- Les façons dont la gestion de portefeuille et la conception de projet se répercutent sur l'efficacité et la résilience des infrastructures

La prise en compte de l'équité dans les décisions sur la résilience climatique des infrastructures aide à réduire les effets disproportionnés des changements, des catastrophes et des urgences climatiques sur les Peuples autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité. Les utilisateurs finaux de la SAP sont à la fois des organisations privées et différents ordres de gouvernement. À titre d'exemple, à l'échelle municipale, la SAP pourrait être utilisée par :

- les conseillers municipaux, pour comprendre l'importance d'une optique d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) dans la gestion des actifs et la conception de projets, particulièrement dans l'établissement des besoins en ressources humaines et financières, ainsi que des priorités, des approbations, des processus, etc.;
- les urbanistes, pour orienter la gestion et l'évaluation des risques climatiques et pour élaborer des processus de priorisation et d'exécution des projets;
- les ingénieurs, pour éclairer la conception, l'ingénierie de la valeur et la construction.

2. Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, constituent des références normatives indispensables à l'application de la présente spécification. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, seule la dernière édition s'applique (y compris les éventuelles modifications).

- ISO 14091:2021, *Adaptation au changement climatique – Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques*
- Infrastructure Pathways, International Coalition for Sustainable Infrastructure, The Resilience Shift et Arup
- Protocole d'ingénierie du CVIIP, Climate Risk Institute

3. Termes et définitions

3.1. Adaptation

Préparation et réponse aux contrecoups inévitables des changements climatiques².

3.2. Aléas

Possibilité que survienne un phénomène physique ou une tendance, de cause naturelle ou humaine, qui risquerait de provoquer des dommages tels que la mort, des blessures, des problèmes de santé et des dégâts à des biens, des infrastructures, des logements, des bâtiments communautaires, des moyens de subsistance, des services, des écosystèmes ou des ressources environnementales³. Les aléas climatiques englobent autant les phénomènes à action lente que les aléas soudains⁴ et peuvent prendre diverses formes : variations des régimes de précipitations, changement des températures saisonnières, fonte du pergélisol, ondes de tempête, changements de la glace de mer, vents forts, hausse du niveau de la mer, vagues de chaleur, feux incontrôlés et autres⁵.

NOTE : Voici quelques exemples d'aléas climatiques :

- Pollution de l'air (p. ex. allergènes, ozone troposphérique, particules, fumée d'incendies incontrôlés)⁶;
- Précarité de l'approvisionnement en nourriture et en eau (dont la perte de l'accès à des aliments traditionnels)⁷;
- Maladies causées par de la nourriture ou de l'eau contaminées⁸;
- Propagation de maladies transmises par des vecteurs (p. ex. maladie de Lyme, virus du Nil occidental)⁹;
- Réduction de la disponibilité et de la durée de vie des infrastructures (p. ex. transports) et augmentation des défaillances¹⁰;
- Accès affaibli aux services essentiels pendant et après les événements météorologiques extrêmes, particulièrement pour les populations vulnérables¹¹.

3.3. Capacité adaptative

« Capacité d'ajustement des systèmes, des institutions, des êtres humains et des autres organismes, leur permettant de se prémunir contre les risques de dégâts, de tirer parti des opportunités ou de réagir aux conséquences »¹², selon la norme ISO 14090. Il est autant question de la capacité individuelle (p. ex. accès aux ressources, compétences, capital social et financier, connaissances) que de la capacité organisationnelle (p. ex. stratégies, systèmes, procédures) et du soutien environnemental (p. ex. politiques sur les facteurs économiques, politiques, environnementaux et sociaux)^{13, 14}. La capacité adaptative des infrastructures se

traduit par la capacité de leurs composants physiques à subir les changements climatiques ou à s’y adapter sans subir de dommages¹⁵.

3.4. Changements climatiques

Changements à long terme des conditions climatiques qui perdurent longtemps, habituellement quelques décennies ou plus¹⁶.

3.5. Conception de projet

Planification complète de la concrétisation de l’idée conceptuelle d’un projet, y compris les détails techniques et les coûts associés à la construction et à l’exploitation¹⁷.

3.6. Exposition

Présence de personnes, dans des lieux et des environnements susceptibles d’être affectés par le changement climatique, notamment au regard de leurs modes de vie, des ressources et services environnementaux, des infrastructures ou des biens économiques, sociaux et culturels¹⁸. Selon la norme ISO 14091, « l’exposition peut changer au fil du temps »¹⁹.

3.7. Genre

Caractéristiques socialement construites de ce qu’est un homme, une femme ou une personne non binaire, ainsi que l’ensemble des normes, rôles et comportements attribués à ces identités²⁰; genre qu’une personne ressent intérieurement (« identité de genre » sur un spectre) et/ou genre exprimé publiquement par la personne (« expression de genre ») dans son quotidien, par exemple dans ses comportements, ses vêtements ou ses manières²¹. Le genre peut différer du sexe assigné à la naissance et évoluer dans le temps²².

3.8. Gestion de portefeuille

Gestion de ce que le Comité sur la vulnérabilité de l’ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP) décrit comme un ensemble de biens possédés, exploités ou encadrés par une seule et même organisation²³. Dans le contexte de la résilience climatique, la gestion de portefeuille comprend l’application de matrices des risques sectorielles composées d’outils pratiques et concrets pour combattre le risque²⁴. Cette approche permet l’intégration des considérations climatiques dans les processus décisionnels dès la conception et favorise la préparation aux répercussions irréversibles et hautement perturbatrices des changements climatiques²⁵.

3.9. Groupes en situation de vulnérabilité

La *Loi canadienne sur les droits de la personne* interdit la discrimination fondée sur « la race, l’origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l’âge, le sexe, l’orientation sexuelle, l’identité ou l’expression de genre, l’état matrimonial, la situation de famille, les

caractéristiques génétiques, la déficience ou l'état de personne graciée²⁶. » Les obstacles systémiques, la discrimination et la marginalisation demeurent des problèmes pour certains groupes²⁷ reconnus dans des lois telles que la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, dont « les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles²⁸ », ainsi que pour d'autres groupes vulnérables aux changements climatiques en raison d'iniquités et d'obstacles systémiques. Ces groupes incluent la communauté 2ELGBTQIA+, les personnes immigrantes ou réfugiées, les enfants, les personnes âgées et les ménages sous le seuil de la pauvreté²⁹.

NOTE : Les termes « Autochtones » et « groupes en situation de vulnérabilité » sont utilisés dans ce document pour faire référence aux droits constitutionnels des peuples autochtones.

3.10. EDIA (équité, diversité, inclusion et accessibilité)

Optique d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité qui vise à éliminer les obstacles empêchant les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité de participer pleinement à la société. Dans le contexte de la présente SAP, l'EDIA doit être appliquée dans la gestion, la conception et la construction d'infrastructures afin de mieux répondre aux besoins de la communauté.

3.10.1. Équité

« Impartialité et justice dans les politiques, les processus et les résultats pour les personnes et groupes historiquement ou actuellement sous-représentés ou marginalisés³⁰ », selon la Fédération canadienne des municipalités et les Gouvernements locaux pour le développement durable (groupes nommés « groupes en situation de vulnérabilité » dans la présente). L'équité va au-delà de l'égalité, qui consiste à traiter tout le monde de la même manière, en reconnaissant les expériences et les besoins diversifiés, et en tâchant d'offrir un soutien adapté pour favoriser un accès équitable et l'égalité des chances³¹. L'application d'une optique d'équité implique de tenir compte des besoins de la communauté à chaque étape du processus³².

3.10.2. Diversité

Existence de différences dans les caractéristiques, les expériences et les perspectives des différentes personnes et au sein de chaque groupe³³. La diversité englobe souvent des éléments tels que l'origine raciale ou ethnique, la religion, les handicaps, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'âge ou le statut socioéconomique³⁴. Il est crucial de comprendre la diversité d'une communauté pour lui offrir des infrastructures adaptées à ses besoins et préférences.

3.10.3. Inclusion

« Processus par lequel des efforts sont déployés pour garantir l'égalité des chances afin que chacun, indépendamment de son milieu, puisse réaliser pleinement son potentiel. Ces efforts englobent plusieurs politiques et mesures descendantes et ascendantes qui favorisent l'égalité

d'accès aux services publics et permettent la participation des citoyens aux processus décisionnels qui affectent leur vie³⁵ », selon le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

3.10.4. Accessibilité

Possibilité d'utilisation de produits, d'appareils, de services, d'environnements et d'infrastructures par toutes les personnes, et spécifiquement par celles présentant un quelconque handicap³⁶. Une infrastructure est accessible si tout le monde peut y accéder aisément, en toute sécurité et avec dignité, peu importe ses capacités, et si le risque d'accident ou de blessure est réduit au minimum³⁷.

3.11. Infrastructure

Structures physiques et organisationnelles de base qui assurent le bon fonctionnement d'une collectivité³⁸ en fournissant un service essentiel, comme le transport des personnes et des biens, l'approvisionnement en eau potable, le maintien de la propreté de l'air et de l'eau, ou l'offre d'espaces récréatifs, sportifs et culturels au public³⁹. Les infrastructures peuvent être sur ou sous terre et sont classées en quatre catégories⁴⁰ :

1. Territoire (p. ex. routes, autoroutes, ponts, chemins de fer, trottoirs, allées piétonnières, parcs, pistes cyclables)
2. Bâtiments (p. ex. installations et biens publics ou communautaires)
3. Services d'eau potable et d'eaux usées (p. ex. sources de surface ou souterraines, usines de traitement, barrages, réservoirs, aquifères, ports, canaux, quais, jetées, digues, ponceaux, égouts, collecteurs d'eaux pluviales, tuyaux)
4. Énergie (p. ex. corridors de transport, énergie renouvelable, pétrole et gaz)

NOTE : Chaque municipalité peut avoir ses propres catégories d'infrastructures, mais la présente SAP porte principalement sur ces quatre catégories.

NOTE : Les technologies d'information et de communication (p. ex. Internet, technologies sans fil) constituent souvent une catégorie distincte dans les textes sur les infrastructures⁴¹, mais tombent hors de la portée de la présente SAP. Toutefois, il est important de mentionner que certaines infrastructures couvertes par la SAP peuvent dépendre de technologies d'information et de communication.

3.11.1. Infrastructure inclusive

Infrastructure dont le développement « tient compte des différents besoins de chacun et permet à toutes les populations, en particulier les groupes en situation de vulnérabilité, d'avoir une bonne qualité de vie, de pouvoir participer pleinement à la société et d'être plus résilientes aux effets des changements climatiques⁴² », selon le UNOPS.

NOTE : Le UNOPS propose cinq principes d'infrastructures inclusives⁴³ :

1. **Infrastructures équitables** qui répondent aux différents besoins, favorisent l'égalité des chances et distribuent les ressources.
2. **Infrastructures accessibles** qui proposent des services axés sur les utilisateurs, réduisent les risques et la violence basée sur le genre et fournissent un accès facile, sûr et digne pour les différents utilisateurs.
3. **Infrastructures abordables** qui limitent les obstacles financiers, représentent un faible coût pour les utilisateurs et optimisent les ressources.
4. **Infrastructures non néfastes** qui défendent les droits de la personne, réduisent les préjugés et la stigmatisation et protègent la nature, la vie et les moyens de subsistance.
5. **Infrastructures favorisant l'autonomie** qui encouragent la participation, réduisent les risques et le manque de moyens, permettent de prendre des décisions plus éclairées et accroissent la capacité d'action et le sentiment d'appropriation.

3.11.2. Infrastructure résiliente face aux changements climatiques

Infrastructure planifiée, conçue, gérée, exploitée et entretenue de manière à anticiper les changements climatiques, à s'y préparer et à s'y adapter tout au long du cycle de vie de ses installations et ses systèmes afin de résister aux perturbations climatiques, d'y réagir puis de s'en relever rapidement^{44, 45}.

3.12. Intersectionnalité

« Interconnexion de plusieurs identités, telles que la race et l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la religion, les aptitudes et la classe sociale, formant des systèmes qui se chevauchent et sont interdépendants. Ces systèmes peuvent façonner les expériences vécues et conduire à des privilèges, des oppressions, des discriminations ou des désavantages ⁴⁶ », selon le UNOPS.

3.13. Justice climatique

Reconnaissance des iniquités dans la répartition des effets néfastes des changements climatiques et de l'importance, dans la lutte climatique, de traiter les communautés de façon juste⁴⁷ et axée sur l'équité⁴⁸. Il existe six types de justice climatique : distributive (les iniquités dans la répartition des répercussions), procédurale (l'inclusion des communautés touchées dans la prise de décisions), reconnaîtive (la reconnaissance des façons dont les changements climatiques exacerbent les iniquités existantes), relationnelle (l'établissement de relations justes et respectueuses par le dialogue et la collaboration), intergénérationnelle (la compréhension des effets des changements climatiques sur les générations futures), et transformatrice (s'attaque aux iniquités sociales et institutionnelles qui sont à l'origine du changement climatique)⁴⁹.

3.14. Mobilisation

Processus par lequel des personnes, des groupes, des communautés ou des organisations susceptibles d'être touchés par une politique, un programme ou un projet sont impliqués dans

son élaboration⁵⁰. L'[annexe 2.2](#) donne des exemples d'initiatives municipales canadiennes visant à inclure la communauté dans des projets d'infrastructure.

3.15. Résilience

« Aptitude à se préparer aux effets néfastes effectifs ou potentiels des changements climatiques, à les prévoir, à les supporter, à s'en remettre ou à s'y adapter avec succès⁵¹ », selon l'Association mondiale de la Route (PIARC).

3.16. Risque

« Impact potentiel du changement climatique sur les sociétés, les économies et l'environnement⁵² », selon la norme ISO 14091.

3.16.1. Gestion des risques

Activités coordonnées pour faire face à des risques⁵³.

3.16.2. Évaluation des risques

Selon le C40 Knowledge Hub, il s'agit d'un processus permettant de déterminer la probabilité des dangers climatiques futurs et leurs répercussions potentielles sur les villes et les communautés⁵⁴. Ce processus consiste à comprendre la démographie d'une ville ainsi que son contexte socioéconomique et environnemental, à établir l'historique climatique et à projeter les scénarios futurs, à cartographier les risques et les vulnérabilités, et à établir les risques prioritaires en fonction de l'exposition, de la sensibilité, des interdépendances et de la vulnérabilité⁵⁵.

3.17. Sensibilité

Mesure dans laquelle des personnes ou des infrastructures sont touchées par des effets positifs ou négatifs des changements climatiques⁵⁶.

3.17.1. Sensibilité des infrastructures

Mesure dans laquelle l'efficacité des infrastructures sera influencée par les changements climatiques⁵⁷.

3.17.2. Sensibilité individuelle

Mesure dans laquelle une personne est touchée par les changements climatiques⁵⁸, qui dépend de facteurs comme l'âge, les gênes et les problèmes de santé chroniques, mais aussi du statut socioéconomique et de la disponibilité et l'accessibilité des services de santé⁵⁹.

3.18. Vulnérabilité

Probabilité que des personnes ou des infrastructures subissent les effets négatifs des changements ou des aléas climatiques⁶⁰. La vulnérabilité varie selon l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation⁶¹.

NOTE : L'idée de vulnérabilité est un concept central des études sur les catastrophes depuis des décennies. Elle a toutefois été critiquée parce qu'elle place la responsabilité sur la personne plutôt que sur les systèmes, dépeint les communautés comme intrinsèquement impuissantes, et peut omettre de considérer la force et la résilience des individus et des communautés⁶².

4. Effets du climat sur différentes communautés

Les aléas climatiques peuvent entraîner des pertes de vies humaines et des blessures ainsi que la destruction de biens, d'infrastructures, de services et de ressources naturelles⁶³. Les répercussions des changements climatiques sont préjudiciables aux communautés, mais ne se ressentent pas de manière égale; certaines communautés sont plus vulnérables en raison de facteurs politiques, économiques et environnementaux — passés et présents⁶⁴ —, notamment des écarts historiques⁶⁵, des iniquités structurelles⁶⁶, et des limites de capacité et de ressources⁶⁷.

La vulnérabilité aux changements climatiques est influencée par divers facteurs qui s'entrecroisent, lesquels comprennent entre autres :

- le statut socioéconomique⁶⁸;
- l'âge⁶⁹;
- les difficultés d'accès aux soins de santé de qualité⁷⁰ et à d'autres services essentiels, comme le transport, exacerbées dans le cas des collectivités éloignées ou rurales⁷¹;
- les infrastructures vieillissantes ou inadéquates⁷²;
- le chômage⁷³;
- les iniquités qui aggravent la violence basée sur le genre et alourdissent les responsabilités domestiques des femmes^{74, 75};
- les obstacles physiques pour les personnes handicapées⁷⁶;
- le déplacement historique des Autochtones vers des régions polluées où les infrastructures sont limitées^{77, 78}.

De plus, les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité sont souvent touchés de façon disproportionnée par les changements climatiques, par exemple les communautés autochtones, noires et racisées qui sont depuis longtemps exclues et marginalisées⁷⁹. C'est ce qu'on appelle le racisme environnemental : lorsque les changements climatiques et les politiques, décisions et mesures qui en découlent se répercutent de manière démesurée sur ces groupes^{80, 81, 82}. Dans bien des cas, ces communautés sont contraintes de vivre dans des zones où les niveaux pollution et les risques d'inondation sont particulièrement élevés et où les réseaux d'alimentation en eau sont perturbés⁸³.

Qui plus est, les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité sont fréquemment sous-représentés dans les décisions et la planification, si bien qu'ils se trouvent exclus des stratégies et des solutions d'adaptation climatique^{84, 85}. Afin de corriger les iniquités, il est crucial que les besoins de ces populations soient au cœur des efforts de construction et de rénovation des infrastructures dans une optique de résilience. La présente section met en

lumière certaines des vulnérabilités accrues qui existent pour ces groupes et, conséquemment, l'importance de concevoir des infrastructures adaptées à leurs besoins. Cela dit, bien que cette section explore les iniquités qui existent, il faut mentionner que les communautés sont résilientes et ont su trouver des façons de s'adapter aux dangers climatiques. Néanmoins, une optique d'EDIA demeure nécessaire pour assurer un soutien systémique et systématique.

4.1. Les Autochtones

Les Autochtones au Canada subissent d'importants désavantages socioéconomiques et politiques qui découlent de la dépossession de leurs terres, du racisme systémique, de leur marginalisation dans les politiques publiques ainsi que de l'extraction de ressources sur leurs territoires traditionnels^{86,87}. Ils se trouvent à l'intersection des effets du colonialisme, de la discrimination et des changements climatiques. Les pratiques coloniales et les déplacements passés ont contraint de nombreuses communautés autochtones à s'installer dans des zones éloignées, vulnérables aux inondations et aux feux de forêt, et dépourvues d'infrastructures adéquates⁸⁸. À titre d'exemple, on estime que 42 % des évacuations suite à des feux de forêt visent des membres de Premières Nations, qui ne représentent pourtant que 5 % de la population du Canada⁸⁹. Certaines communautés autochtones, comme la Première Nation de Kashechewan, dans le Nord de l'Ontario, ont d'ailleurs été déplacées maintes fois⁹⁰. Depuis 2012, les inondations de la rivière Albany ont transformé le printemps en « saison des évacuations »⁹¹. Bien que le chef de la communauté ait proposé des plans de relocalisation permanente en 2006⁹² qui ont été approuvés par le gouvernement fédéral en 2019, le projet demeure irréaliste en date de 2024⁹³. Les Autochtones qui vivent dans des régions éloignées ont souvent du mal à évacuer en cas d'urgence⁹⁴. En outre, nombreuses sont les communautés autochtones qui sont obligées de vivre dans des régions où la pollution perturbe des services essentiels (p. ex. systèmes d'alimentation en eau), nuit à la sécurité alimentaire et augmente le risque de problèmes de santé physique et mentale⁹⁵. Dans l'Arctique, les Autochtones font également face à des problématiques particulières, comme l'érosion côtière et fluviale, qui mettent en danger leurs pratiques traditionnelles⁹⁶. Les répercussions des changements climatiques sont différentes pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, et varient aussi selon le genre des membres de ces communautés⁹⁷.

4.2. Les femmes

Les écarts économiques entre les hommes et les femmes persistent. En 2024, les hommes détenaient toujours une proportion plus importante des postes de direction et percevaient des revenus plus élevés^{98,99}. Les femmes avaient accès à des options de financement limitées et disposaient d'un contrôle moindre sur les décisions concernant les ressources financières, naturelles et ménagères^{100,101}. Ainsi, les femmes sont moins aptes à se préparer, à s'adapter et à se relever face aux changements climatiques, et moins habilitées à opérer des changements transformateurs dans leur vie¹⁰². En raison des disparités socioéconomiques, le rétablissement des femmes est plus complexe après une crise ayant des répercussions sur les infrastructures, les emplois ou les logements¹⁰³. Les disparités socio-économiques affectent encore plus fortement les femmes racisées ou nouvellement arrivées¹⁰⁴. En outre, les mesures d'adaptation climatique et les infrastructures telles que les centres de refroidissement et d'évacuation ne

tiennent souvent pas compte des besoins particuliers des femmes exposées à la violence fondée sur le genre, qui peuvent donc éviter ces endroits par crainte pour leur sécurité et celle de leurs enfants¹⁰⁵. Enfin, la fumée des feux de forêt et la chaleur extrême peuvent se répercuter négativement sur les femmes enceintes, par exemple en réduisant le poids du nouveau-né¹⁰⁶.

4.3. Les personnes handicapées

Les personnes handicapées rencontrent des obstacles systémiques qui nuisent à leur bien-être (p. ex. inaccessibilité, stigmatisation, discrimination sociétale, ou application insuffisante des lois sur les droits de la personne, des normes d'emploi et des protections)¹⁰⁷. Elles ont aussi plus de mal à obtenir des soins et du soutien d'urgence pendant les crises et catastrophes climatiques^{108, 109}. Les personnes handicapées ou vivant avec des problèmes de santé chroniques peuvent être plus vulnérables aux dangers comme la chaleur extrême et les maladies¹¹⁰. Des personnes décédées pendant le dôme de chaleur de 2021 en Colombie-Britannique, 91 % avaient au moins une maladie chronique reconnue (p. ex. hypertension, trouble de l'humeur ou anxieux, dépression, diabète, arthrose)¹¹¹. Les catastrophes réduisent également l'accès aux soins essentiels pour ces personnes¹¹². De plus, certaines stratégies d'adaptation, telles que les centres de rafraîchissement, ne sont pas toujours conçues de façon à être accessibles aux personnes handicapées¹¹³. Dans l'ensemble, les membres de ce groupe sont ainsi de deux à quatre fois plus susceptibles que la population générale d'être blessés ou tués lors d'une catastrophe^{114, 115}. En conclusion, cette population est souvent vulnérable aux phénomènes climatiques comme la chaleur extrême¹¹⁶, et est fréquemment négligée dans la planification (p. ex. en vue d'une évacuation) et la recherche de solutions¹¹⁷.

4.4. Les personnes racisées

Le terme « racisé » renvoie au fait que la race est une construction sociale¹¹⁸ et que les institutions et politiques publiques renforcent et font perdurer les inégalités raciales. Les communautés racisées sont depuis longtemps marginalisées et confrontées à du racisme interpersonnel et systémique. De plus, le racisme environnemental touche les personnes racisées en situant des usines polluantes près de leur logement au détriment de leur santé¹¹⁹. En effet, ces communautés résident souvent dans des zones de pauvreté en raison des dépossessions de terres et des déplacements forcés historiques¹²⁰. En Nouvelle-Écosse, par exemple, la communauté africaine est aux prises avec des iniquités et du racisme et se concentre souvent près de sources de polluants, dans des collectivités aux infrastructures inadéquates pour supporter les changements climatiques^{121, 122}. Ainsi, les disparités économiques au Canada font en sorte que les personnes racisées vivent souvent dans des milieux pollués d'usines et de projets toxiques, ce qui les rend plus vulnérables aux changements et dangers climatiques¹²³.

4.5. Les personnes membres de la communauté 2ELGBTQIA+

Les personnes membres de la communauté 2ELGBTQIA+ rencontrent des obstacles à l'emploi et au logement à cause de préjugés sociétaux sur le genre et la sexualité¹²⁴. Au Canada, ces obstacles sont particulièrement marqués chez les jeunes : entre 25 % et 40 % des jeunes en situation d'itinérance au pays s'identifient comme 2ELGBTQIA+¹²⁵. Or, les personnes qui se trouvent sans abri ou sans logement adéquat sont fortement exposées aux aléas¹²⁶, et les changements climatiques rendent les épisodes météorologiques extrêmes (p. ex. grands froids, vagues de chaleur) plus graves et plus intenses¹²⁷. La communauté 2ELGBTQIA+ en souffre, par exemple à travers le smog et la fumée des feux de forêt de plus en plus présents en Colombie-Britannique et en Alberta, qui nuisent à la santé des jeunes sans abri¹²⁸. Il existe aussi une analyse intersectionnelle révélant que les expériences des jeunes 2ELGBTQIA+ en situation d'itinérance varient selon le groupe ethnique, le statut socioéconomique et l'identité autochtone¹²⁹. Qui plus est, des études démontrent que les membres âgés de la communauté sont plus à risque de vivre seuls ou isolés, et donc d'être plus exposés aux aléas climatiques¹³⁰. Enfin, tous ces facteurs sont exacerbés par la discrimination et la stigmatisation, qui peuvent empêcher les membres de la communauté de demander de l'aide en situation d'urgence¹³¹.

4.6. Les personnes immigrantes, les nouveaux arrivants et les réfugiés

Les risques pour la santé liés aux changements climatiques et à la pollution atmosphérique varient d'un groupe d'immigrants à un autre, par exemple entre les réfugiés et les immigrants économiques¹³². Dans l'ensemble, la recherche montre que les immigrants sont plus susceptibles de vivre dans les régions les plus chaudes des villes, et donc d'être très vulnérables aux vagues de chaleur¹³³. De plus, l'accès limité à l'information, les obstacles technologiques et la barrière de langue peuvent empêcher les nouveaux arrivants de prendre connaissance des avis de chaleur importants¹³⁴. Selon une étude auprès de divers fournisseurs de services à Hamilton, en Ontario, l'accès à l'information et la langue étaient des obstacles particulièrement présents pour les immigrants en période de chaleur extrême¹³⁵.

4.7. Les enfants

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité des enfants face aux changements climatiques, dont leur incapacité de choisir leur lieu de résidence et les difficultés liées à leur évacuation d'urgence¹³⁶. Selon l'OMS, près de 1,7 million d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année dans le monde de maladies évitables causées par la pollution de l'air intérieur et extérieur, la fumée secondaire, l'eau contaminée, un assainissement insuffisamment ou une hygiène inadéquate¹³⁷. La Société canadienne de pédiatrie constate pour sa part que les enfants sont vulnérables aux effets des changements climatiques qui ont un impact sur leur santé en augmentant le risque de maladies respiratoires et cardiovasculaires, y compris l'asthme, en raison de l'augmentation de la pollution de l'air due aux feux de forêt et à la fumée¹³⁸. La scolarité peut également être

impactée, puisque les écoles ferment parfois par manque d'infrastructures adaptées aux vagues de chaleur plus fréquentes¹³⁹.

4.8. Les personnes âgées

Les personnes âgées rencontrent diverses difficultés qui les rendent plus vulnérables aux changements climatiques, comme les handicaps, les problèmes de santé et l'isolement social. Les disparités en matière d'infrastructures, l'accès aux soins et le statut socioéconomique peuvent exacerber ces problématiques, notamment en ce qui a trait aux maladies¹⁴⁰. Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022, 40,4 % des adultes âgés de 65 ans et plus vivent avec un handicap, comparativement à 23,4 % des personnes de 15 à 64 ans¹⁴¹. Les phénomènes météorologiques extrêmes sont aussi plus mortels chez les personnes âgées, souvent plus sensibles à l'hyperthermie et aux maladies cardiovasculaires¹⁴². Le service du coroner de la Colombie-Britannique a publié un rapport examinant 619 décès survenus pendant le dôme de chaleur qui a frappé la province du 25 juin au 1^{er} juillet 2021¹⁴³. Ce document révèle que, des personnes décédées, 67 % avaient au moins 70 ans, et 90 % avaient plus de 60 ans¹⁴⁴. En outre, les gens de 65 ans et plus vivant dans les prairies canadiennes et les vallées intérieures de la Colombie-Britannique sont particulièrement vulnérables aux sécheresses en raison de facteurs tels que des problèmes de santé préexistants¹⁴⁵. De plus, nombre de personnes âgées vivent seules et sont coupées de leur réseau de soutien et de leur communauté¹⁴⁶. À titre d'exemple, les personnes âgées vivant seules et ayant des problèmes de santé préexistants ont été touchées de manière disproportionnée par la canicule de 2018 à Montréal¹⁴⁷.

4.9. Les personnes vivant dans la pauvreté

Le statut socioéconomique et le revenu interagissent avec tous les facteurs susmentionnés. Les personnes vivant dans la pauvreté, surtout en zone rurale, voient leur sécurité alimentaire et leur santé menacées par les changements climatiques¹⁴⁸. Les personnes vivant dans une situation précaire en matière d'accès au logement sont plus exposées aux aléas climatiques tels que les feux incontrôlés, les inondations et les vagues de chaleur¹⁴⁹. En effet, les personnes les plus pauvres, et encore plus celles qui vivent en situation d'itinérance, sont particulièrement vulnérables à la chaleur extrême et aux grands froids, puisque leurs options pour trouver un abri et des ressources pour se relever sont limitées¹⁵⁰. De plus, les personnes vivant dans la pauvreté ont plus de mal à se préparer aux catastrophes climatiques et à se relocaliser, à se reconstruire et à se relever. À ces difficultés, s'ajoutent les problèmes d'accès aux services essentiels tels que le logement, l'eau potable, l'éducation et les soins de santé, et les obstacles systémiques comme la discrimination et la colonisation¹⁵¹.

5. Avantages de l'EDIA dans la résilience climatique des infrastructures

Les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus graves et fréquents¹⁵² et, comme nous l'avons vu, leurs répercussions ne sont pas ressenties de manière uniforme. Lorsqu'il est question de gestion de portefeuille et de construction ou de rénovation à des fins de résilience climatique, l'EDIA est un outil puissant qui offre des avantages aux gouvernements, aux propriétaires d'actifs immobiliers, aux collectivités et à la population.

5.1. Avantages pour les gouvernements et les propriétaires d'actifs immobiliers

5.1.1. Atténuer les risques juridiques

Selon le gouvernement fédéral canadien et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)¹⁵³, tous les ordres de gouvernement ont l'obligation constitutionnelle de consulter et d'accommoder les Autochtones lorsque les projets risquent de toucher leurs droits^{154, 155, 156}. En outre, les droits de la personne et l'accessibilité sont protégés par des lois fédérales, provinciales et territoriales, dont la *Loi canadienne sur l'accessibilité*¹⁵⁷ et la *Loi canadienne sur les droits de la personne*¹⁵⁸. Certaines lois provinciales obligent aussi les municipalités à tenir compte des changements climatiques (c'est-à-dire la vulnérabilité et les mesures d'atténuation) dans leurs plans de gestion des actifs¹⁵⁹. Dans les domaines réglementés, comme l'ingénierie, les ordres professionnels peuvent imposer diverses obligations professionnelles (p. ex. devoir de diligence, sécurité publique)¹⁶⁰. L'application d'une optique d'EDIA dans la gestion de portefeuille et la conception de projet favorise le respect et le dépassement de ces obligations légales.

5.1.2. Assurer un bon rendement des investissements

L'adaptation aux changements climatiques et la construction d'infrastructures résilientes assurent un bon rendement des investissements : chaque dollar investi peut rapporter entre 13 \$ et 15 \$ en retombées directes (p. ex. moins de routes endommagées par l'eau) et économiques (p. ex. moins de pertes de revenus pour cause d'évacuation) pour la population et l'environnement¹⁶¹. Les infrastructures résilientes réduisent non seulement les pertes économiques nationales causées par les aléas climatiques en diminuant les coûts des réparations et des remplacements¹⁶², mais elles atténuent aussi les effets sur la santé, qui touchent souvent de manière disproportionnée les Autochtones et les groupes en situation de

vulnérabilité. Ainsi, les infrastructures résilientes diminuent la pression sur le système de santé, le coûts des soins et les inégalités dans le domaine de la santé¹⁶³. En outre, selon un rapport de l'Assemblée des Premières Nations et du Conference Board du Canada, si les lacunes en matière d'infrastructures dans les communautés des Premières Nations étaient comblées d'ici 2030, l'économie du Canada s'en trouverait transformée; un investissement fédéral de 350 milliards de dollars augmenterait la productivité économique de 635 milliards, créerait plus de 338 000 emplois par an et rapporterait 87 milliards au gouvernement, tandis que chaque dollar investi dans les infrastructures pour les Premières Nations rapporterait 1,82 \$ en productivité économique¹⁶⁴.

5.1.3. Renforcer la résilience, réduire les pertes et les dommages, et répondre aux besoins des communautés

Les infrastructures inclusives reconnaissent que l'intersectionnalité des identités crée différents besoins. Elles s'appuient sur une approche intersectionnelle pour identifier et combattre les obstacles contribuant aux inégalités et à l'exclusion, particulièrement pour les populations vulnérables. Ceci est essentiel au développement de la capacité d'adaptation et de la résilience des communautés.¹⁶⁵ Les infrastructures inclusives aident à réduire les iniquités et les disparités, à favoriser la pleine participation de tous à la société, et à renforcer la résilience pour stimuler la croissance économique et assurer l'équité sociale à long terme^{166, 167}. En outre, des infrastructures déjà en mauvais état seront mises à rude épreuve par les aléas climatiques, ce qui se répercutera sur l'emploi local et engendrera d'importants coûts de réparation ou de remplacement¹⁶⁸. L'amélioration des infrastructures existantes dans une optique d'EDIA est donc cruciale. En analysant les données prospectives et en utilisant des modèles prédictifs, les gouvernements peuvent anticiper l'état des actifs, les défaillances et les besoins d'entretien¹⁶⁹. La prise en compte des projections climatiques dans les processus et planification et d'élaboration évite les ruptures de service et les défaillances, de même que les coûts qui en résulteraient¹⁷⁰. Les projections démographiques facilitent la prise de décisions éclairées et transparentes en permettant d'anticiper les besoins futurs d'infrastructures dans les communautés¹⁷¹. Qui plus est, en adoptant une logique de multi-solutions, il est possible d'identifier plusieurs retombées positives découlant des efforts visant à résoudre un problème spécifique (par exemple, s'attaquer aux enjeux climatiques peut également générer des bénéfices pour la santé.)¹⁷². Cette approche multi-solutions consiste à utiliser un seul investissement pour répondre simultanément à plusieurs objectifs relevant des politiques publiques, en favorisant la collaboration entre les gouvernements, les entreprises et les collectivités¹⁷³. Cela permet de créer des co-bénéfices, comme des bénéfices à la fois environnementaux et sanitaires pour la communauté¹⁷⁴. Les municipalités, en s'adaptant aux changements climatiques et en atténuant leurs effets, peuvent appliquer une telle logique pour favoriser la santé, le bien-être, la connectivité sociale et la résilience¹⁷⁵.

5.1.3.1. Offrir du financement aux Autochtones, aux groupes en situation de vulnérabilité et diverses communautés

Nombre de partenaires financiers exigent que les municipalités prennent de plus en plus de mesures au-delà de la simple consultation des populations vulnérables, notamment qu'elles

travaillent activement à réduire les inégalités systémiques au moyen d'investissements ciblés dans les infrastructures. La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC), par exemple, offre des prêts pour les projets d'infrastructures autochtones qui auront des retombées directes sur les communautés, afin de combler les lacunes en infrastructures et de favoriser la pleine participation économique des communautés autochtones dans les projets, ainsi que les structures de propriété autochtone¹⁷⁶. Le gouvernement fédéral propose aussi divers programmes de financement municipaux, comme le Fonds pour le transport actif, qui stimule l'équité et l'inclusion en matière de transport actif, et dont au moins 10 % de l'enveloppe est remis à des organes de gouvernance autochtones, des organismes à but non lucratif travaillant auprès des communautés autochtones et des sociétés de mise en valeur autochtones¹⁷⁷. Le Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations du gouvernement fédéral, vise quant à lui à améliorer les milieux et la qualité de vie des communautés des Premières Nations notamment grâce à la rénovation, à la construction, au remplacement et à l'expansion d'infrastructures. Pour y avoir accès, un projet doit avoir l'aval de l'organe de gouvernance autochtone concerné, améliorer la santé et la sécurité de la collectivité et se faire en consultation avec les communautés des Premières Nations locales¹⁷⁸.

5.1.4. Gagner la confiance des communautés

La construction d'infrastructures inclusives contribue à assurer à toute la collectivité, et particulièrement aux Autochtones et aux groupes en situation de vulnérabilité, un accès équitable aux retombées des projets. Il s'agit entre autres de renforcer les liens avec la communauté et de créer des possibilités d'emploi local^{179, 180}. En faisant participer les communautés, en utilisant des indicateurs clairs et en évaluant les projets d'infrastructure après coup pour comprendre leurs bénéfices pour les communautés, les gouvernements et les propriétaires d'actifs immobiliers peuvent gagner la confiance du public, tisser des relations et réaliser des progrès tangibles^{181, 182}. Le projet Alberta PowerLine, dont sept communautés autochtones possèdent un total de 40 % des parts, est un excellent exemple de cette approche¹⁸³. Ce projet d'infrastructure collaboratif a non seulement favorisé la participation des Autochtones, mais il a aussi contribué à la réconciliation économique et a apporté des retombées positives pour toutes les parties¹⁸⁴.

5.1.5. Stimuler l'innovation

L'intégration de l'EDIA dans l'élaboration d'infrastructures stimule l'innovation en faisant place à des perspectives diversifiées, notamment celles des communautés autochtones. L'Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones est par exemple un projet qui fait participer des Autochtones à la conception de logements adaptés aux particularités de leur culture et de leur environnement¹⁸⁵. En plus de répondre aux besoins de la collectivité, cette collaboration crée des méthodes et des concepts de construction inédits qui pourront être appliqués à d'autres projets¹⁸⁶.

5.2. Avantages pour les communautés et les personnes

5.2.1. Renforcer l'inclusion et la justice sociales

Les infrastructures conçues ou rénovées dans une optique d'EDIA contribuent à renforcer l'inclusion sociale et à améliorer la situation socioéconomique des groupes en situation de vulnérabilité¹⁸⁷. Elles aident aussi à réduire la pauvreté et les inégalités de revenus, à promouvoir l'équité et la stabilité sociales, à se rapprocher de la parité des genres, à créer des occasions pour les petites entreprises, à améliorer l'abordabilité et l'accessibilité, à créer des emplois, et à favoriser un accès équitable au marché du travail¹⁸⁸. Les investissements dans les infrastructures équitables réduisent les disparités d'accès aux services, renforcent la résilience des communautés, réduisent les impacts inégaux des catastrophes, et favorisent la pleine participation de toutes les parties prenantes à la planification et à la prise de décisions¹⁸⁹.

5.2.1.1. Préserver et améliorer les moyens de subsistance

Les changements climatiques, qui engendrent des événements météorologiques plus fréquents et plus graves, perturbent la production alimentaire du Canada en endommageant les cultures et l'infrastructure de transport, en nuisant au bétail et en accroissant la vulnérabilité aux parasites et aux maladies¹⁹⁰. Les changements climatiques se répercutent sur l'alimentation traditionnelle des peuples autochtones et, conséquemment, sur la santé des communautés et des personnes¹⁹¹. Ces changements et leurs effets sur les infrastructures réduisent aussi les liens entre les communautés, leur capacité à échanger entre elles et leur accès aux services, ce qui nuit par le fait même à leur résilience¹⁹². Les infrastructures inclusives aident à protéger la vie et les moyens de subsistance tout en protégeant les droits de la personne, notamment en réduisant les obstacles physiques et les risques de sécurité, en atténuant les barrières sociales comme la discrimination et l'exclusion, et en combattant les préjugés et la stigmatisation dont sont victimes les groupes vulnérables¹⁹³. Qui plus est, grâce à l'approvisionnement social et la sous-traitance communautaire à petite échelle, les projets d'infrastructures peuvent impliquer des acteurs locaux à diverses étapes de la construction et de l'entretien pour assurer des retombées économiques et des emplois à certaines communautés^{194, 195}. À titre d'exemple, la Banque de l'infrastructure du Canada a investi 6,4 millions de dollars dans l'usine de traitement des eaux usées de Port Stalashen, en Colombie-Britannique. Cette station est entièrement détenue et exploitée par des communautés autochtones, ce qui favorise leur croissance économique tout en les protégeant des risques pour la santé que pourrait entraîner la pollution de l'eau.¹⁹⁶

5.2.2. Réduire les conséquences financières pour les ménages

En 2024, les changements climatiques coûtent d'ores et déjà environ 720 \$ par an aux ménages canadiens, et ce chiffre pourrait atteindre 2 000 \$ d'ici 2050¹⁹⁷. En outre, certaines assurances habitation ne couvrent pas les dégâts liés aux catastrophes climatiques, comme les inondations, ou ne les couvrent pas à prix abordable¹⁹⁸. Or, le fait d'investir dans des infrastructures résilientes aiderait à réduire les dommages aux résidences, à assurer le maintien des services essentiels, à réduire les coûts de réparation et de remplacement et à accélérer le rétablissement après sinistre, ce qui atténuerait les coûts d'accès à la propriété et renforcerait

la fiabilité des services¹⁹⁹. Les salaires, les horaires de travail et le prix des logements peuvent mettre des années à se relever d'une catastrophe²⁰⁰, et les coûts du rétablissement et de la reconstruction peuvent être élevés, surtout pour les familles à faible revenu²⁰¹. La création d'infrastructures résilientes qui tiennent compte des besoins des populations vulnérables est donc cruciale pour assurer l'avenir des communautés ainsi que leur durabilité, leur qualité de vie et leur résilience à long terme.

6. Obstacles et défis

6.1. Conception pour les groupes en situation de vulnérabilité ou pour la majorité

L'équité va au-delà de l'égalité en reconnaissant la diversité des besoins et des expériences, et en visant un soutien adapté afin de garantir l'accès équitable et l'égalité des chances²⁰². Des plans d'aménagement de l'infrastructure et des programmes de modernisation sont en cours d'élaboration et prennent en compte une foule de critères, dont certains entrent souvent en conflit avec le principe d'équité. Une conception selon les principes d'EDIA oblige un changement de mentalité et de processus de la part des utilisateurs finaux de la présente SAP. Comme l'équité doit être prise en compte lors de la priorisation des programmes, les gouvernements devraient viser l'intégration des besoins des communautés vulnérables aux plans de croissance et d'adaptation, ce qui nécessite un changement de mentalité et de processus par les utilisateurs finaux.

6.2. Ressources pour une infrastructure inclusive et résiliente aux changements climatiques

Chaque utilisateur final a à sa disposition diverses ressources et capacités — moyens financiers, ressources humaines, temps, etc. — lui permettant de mettre en œuvre des projets²⁰³. Toutefois, l'intégration de l'EDIA à la conception ou à la modernisation des infrastructures nécessite généralement davantage de ressources (financières, humaines et de temps), par exemple quand il s'agit de mobiliser les communautés. Les utilisateurs finaux d'organismes de différentes tailles et à différents emplacements n'ont donc pas tous les mêmes capacités d'adaptation aux changements climatiques et à l'intégration de l'EDIA.

6.2.1. Capacité limitée des communautés rurales, éloignées et de petite taille

Les communautés rurales, éloignées et de petite taille sont confrontées à des obstacles qui leur sont propres, comme des ressources ou du financement limités. Elles ont donc besoin de solutions d'infrastructure adaptées, qui nécessitent la collaboration entre les différents ordres de gouvernement²⁰⁴. Les ressources sont souvent conçues pour les grandes communautés²⁰⁵ qui, dans certains cas, ont plus d'expérience avec l'intégration de l'EDIA aux infrastructures résilientes. Les petites communautés peuvent manquer de personnel et de capacité opérationnelle pour œuvrer aux projets d'adaptation de l'infrastructure²⁰⁶, et disposer de moins de ressources pour la prise de décisions et à la gestion efficace des actifs²⁰⁷.

6.2.2. Capacité limitée des communautés des Premières Nations locales et nordiques

Le nord du Canada est très vulnérable aux changements de température et de régime de précipitation, à la fonte du pergélisol et à l'érosion côtière²⁰⁸. Toutefois, l'aménagement des infrastructures dans cette région a jusqu'à présent été limité, entre autres, par le dispersement de la population, les problèmes techniques, les coûts élevés du transport des matériaux de construction, la difficulté à bâtir ou à entretenir l'infrastructure sur le pergélisol^{209, 210, 211}. De plus, 51,7 % de la population des Territoires-du-Nord-Ouest est autochtone, par rapport à seulement 4,8 % dans les dix provinces²¹², ce qui signifie que les défis des infrastructures résilientes aux changements climatiques dans le nord peuvent toucher de manière démesurée ce pan de la population. Les communautés des Premières Nations se heurtent également à des obstacles systémiques lors de l'aménagement des infrastructures, Ces obstacles sont un héritage du colonialisme, et incluent par exemple des contraintes réglementaires, une capacité limitée à planifier et à gérer les actifs, un haut roulement du personnel, l'éloignement et un manque de processus organisationnel efficace²¹³. Ainsi, il est important que les efforts d'adaptation soient menés en co-développement afin de mieux honorer le processus de réconciliation et l'autodétermination dans le cadre du partenariat avec ces communautés.²¹⁴.

6.3. Coordination entre les instances décisionnaires

Pour les utilisateurs finaux gouvernementaux, la coordination entre les ordres (municipal, provincial et fédéral) et au sein même du gouvernement (p. ex. professionnels [ingénieurs, spécialistes en données climatiques, planificateurs, spécialistes en sciences sociales, etc.], gestionnaires et Conseil) peut complexifier l'établissement des priorités²¹⁵. Le cloisonnement des différents ordres de gouvernement et des services peut nuire à la collaboration et à la prise de décisions, engendrant ainsi un gaspillage des ressources^{216, 217}. L'intégration de l'EDIA à la modernisation ou à la construction d'infrastructures résilientes visant à faire face aux aléas climatiques nécessite des ressources, de l'expertise et de la coordination. Tous les rôles au sein d'un même gouvernement (p. ex. dans une municipalité) doivent être harmonisés; à titre d'exemple, le conseil municipal donne le ton en émettant des directives, en approuvant le budget nécessaire et en présentant clairement les attentes aux gestionnaires et ingénieurs. Les problèmes de coordination et de communication peuvent nuire aux efforts d'intégration de l'EDIA à la conception et la construction d'infrastructures résilientes aux changements climatiques.

6.3.1. Limites des processus gouvernementaux actuels

Les processus actuels peuvent être contraignants, il peut donc être difficile de construire ou de moderniser les infrastructures qui soient résilientes aux changements climatiques tout en adoptant une optique d'EDIA. Les processus gouvernementaux antérieurs et actuels peuvent entraîner des obstacles et des biais institutionnels menant à des inégalités sociales²¹⁸. Les processus de financement gouvernementaux pour les projets d'infrastructure au Canada sont quant à eux limités par les cycles électoraux; en effet, chaque nouveau gouvernement change les priorités et révisé les programmes, ce qui rend impossible la stabilité des stratégies de

financement à long terme²¹⁹. Aux contraintes viennent s'ajouter les processus de demande compliqués et le manque de souplesse des critères d'admissibilité pour les programmes d'infrastructure gouvernementaux, particulièrement pour les petites municipalités²²⁰.

6.4. Aptitude à repérer et utiliser les données et à anticiper les scénarios climatiques et les besoins associés

Les utilisateurs finaux peuvent avoir du mal à trouver des données de qualité pertinentes à leur contexte ou leur région²²¹, que ces données portent sur des scénarios climatiques précis²²², sur l'infrastructure en place²²³, sur les communautés²²⁴, ou bien sur les interactions entre ces éléments. Cependant, il est important de noter qu'il existe des ressources pour mieux comprendre les scénarios climatiques et leurs répercussions sur l'infrastructure et les communautés.

6.4.1. Aptitude limitée à prévoir et à suivre les besoins

Certains gouvernements peuvent manquer de données concernant l'état des infrastructures et le suivi des actifs, ce qui rend ardue la définition du moment idéal pour remplacer l'infrastructure ou en faire un entretien régulier²²⁵. Sans système de suivi adéquat, les municipalités peuvent seulement réagir au besoin de service de l'infrastructure en question et non l'anticiper²²⁶. Cela affecte les échéances de construction et de modernisation des infrastructures tant au niveau de leur résilience aux changements climatiques que selon une perspective d'EDIA. À titre d'exemple, l'approche d'EDIA nécessite souvent de mobiliser des communautés diversifiées pour comprendre leurs besoins. Or, lorsque le temps manque, il peut être plus malaisé de s'engager dans un dialogue en profondeur avec ces dernières.

6.4.2. Accès limité à des données désagrégées sur les groupes en situation de vulnérabilité

La reconnaissance des différents profils démographiques de chaque communauté constitue une première étape essentielle, tout comme la compréhension des vulnérabilités. La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance de la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement quant à l'utilisation de données sur les conjonctures économiques locales, les répercussions socioéconomiques et sanitaires, ainsi que d'autres indicateurs importants, dans le but de répondre aux besoins de communautés diversifiées²²⁷. Toutefois, dans certains cas, les données peuvent ne pas être assez désagrégées pour refléter les nuances²²⁸. Lorsqu'elles le sont, elles aident les municipalités à comprendre les disparités et les expériences, à analyser les besoins de la communauté, et à y répondre par la planification et la construction d'infrastructures²²⁹.

6.4.3. Capacité ou aptitudes limitées à utiliser les outils et les données climatiques

Bien qu'il existe des outils permettant d'évaluer les effets du climat sur l'infrastructure et les collectivités, les instances décisionnelles ne disposent pas toutes de l'expertise technique ou des ressources nécessaires à leur intégration, leur application et leur utilisation efficaces.; Par exemple, les petites municipalités ou celles disposant de ressources limitées peuvent avoir besoin d'un soutien plus important que celui dont elles disposent actuellement²³⁰. Cette situation peut rendre l'utilisation des ressources existantes plus complexe et paralysante. Le renforcement des capacités est donc nécessaire pour soutenir l'utilisation des outils existants.

7. Cadre d'intégration des considérations d'EDIA

Cette section propose un cadre d'intégration de l'EDIA aux étapes de gestion de portefeuille et de conception d'un projet d'infrastructure, dans une optique de résilience aux changements climatiques. Le cadre présente les étapes générales à suivre, mais le processus utilisé peut varier légèrement d'un utilisateur final à l'autre selon le contexte. Les mesures proposées dans ce cadre sont organisées selon les exigences législatives (tenant compte de l'aspect colonial de la loi en soi), suivies d'étapes générales. À noter que la capacité de chaque utilisateur final et l'étape d'intégration de l'EDIA au travail varieront, et donc que différents points de départ sont possibles. Certaines mesures peuvent ne pas s'appliquer à certains utilisateurs finaux, mais ultimement, ces derniers peuvent se baser sur les étapes proposées au sens large et sont invités à adapter les processus et les mesures à leurs besoins, leur capacité et leur contexte. De plus, les attentes des utilisateurs finaux évolueront au rythme des changements des règlements et des cadres.

Ce cadre est conforme à [Infrastructure Pathways](#), qui tient compte de l'EDIA tout au long du cycle de vie d'un projet — de l'établissement des priorités à la fin de vie, en passant par la conception et la construction — et s'inscrit ainsi dans le processus de gestion de portefeuille et de conception de projet²³¹. Il est également conforme au [Protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques \(CVIIP\)](#), qui aide à l'évaluation des risques et des points faibles de projets d'infrastructure face aux événements climatiques et aux changements climatiques d'aujourd'hui et de demain, et comprend cinq grandes étapes : définition du projet; collecte compilation et analyse de données; évaluation des risques; analyse technique; et conclusions et recommandations²³².

Le tableau 7.1 synthétise les étapes et les mesures de considération de l'EDIA dans le processus de gestion de portefeuille et de conception de projet, et renvoie aux sections respectives entre parenthèses.

Tableau 7.1

Étapes de l'inclusion de l'EDIA dans les processus de gestion de portefeuille et de conception de projet

Mobilisation communautaire continue (7.1)	Gestion de portefeuille (7.2)	Compréhension du climat, de l'infrastructure et des communautés	Recueillir des données sur l'entretien et l'état de l'infrastructure en place, puis prédire les répercussions des changements climatiques sur celle-ci.	7.2.1
			Comprendre les données démographiques actuelles et projetées afin de repérer les régions et les populations vulnérables, puis comprendre comment les tendances démographiques futures peuvent affecter l'utilisation de l'infrastructure.	7.2.2 à 7.2.3; annexe 1
		Gestion des risques pour le climat et la communauté	Évaluer les risques climatiques de l'infrastructure ainsi que les risques communautaires afin de comprendre comment les communautés vulnérables peuvent être touchées. Veiller à ce que l'évaluation tienne compte des perspectives de la communauté.	7.1.5; 7.2.4; annexe 2.3
	Conception de projet (7.3)	Éléments conceptuels	Tenir compte de l'EDIA dans le processus de conception d'infrastructure, notamment par la mobilisation de communautés diversifiées dans le but de comprendre leurs besoins.	7.1.6; 7.3.1; annexe 2.4
			Composition de l'équipe et approvisionnement	Mettre sur pied une équipe de projet de base diversifiée pour assurer la prise de décision équitable.
		Intégrer l'EDIA aux processus d'achat et d'approvisionnement en faisant le suivi et l'évaluation en continu.		7.3.2.2 à 7.3.2.7; annexe 2.5

7.1. Mobilisation communautaire continue

La mobilisation des Autochtones et des groupes en situation de vulnérabilité peut aider à comprendre leurs besoins et ainsi à prioriser les projets d'infrastructure qui y répondent^{233, 234}. Elle donne aux communautés l'occasion de faire part de leurs commentaires et de leurs préoccupations²³⁵, par exemple, leurs besoins et préférences en ce qui a trait à l'infrastructure à bâtir ou à moderniser, l'emplacement et la manière de procéder. Elle doit être présente dans tous les aspects de la gestion de portefeuille et de conception de projet, et nécessite l'établissement de la confiance et la gestion des relations. La mobilisation continue contribue aux efforts de justice climatique et d'EDIA dans leur ensemble. L'[annexe 2.2](#) présente un éventail d'exemples de mobilisation du public et des conseils pour les consultations publiques. L'[annexe 2.1](#), elle, porte sur le spectre de la participation du public.

Il est important de noter qu'en vertu de la DNUDPA, « le gouvernement du Canada a l'obligation constitutionnelle de consulter les peuples autochtones lorsqu'il envisage de mettre en œuvre des mesures qui pourraient avoir des répercussions négatives sur leurs droits établis ou potentiels — ancestraux ou issus de traités »²³⁶. Au minimum, les utilisateurs finaux devraient se conformer aux exigences de la DNUDPA, et la présente SAP promeut un processus de mobilisation complet mettant l'accent sur la création de partenariats, la confiance et l'établissement de liens, ainsi que la mobilisation continue. Plus bas, sont présentés quelques éléments supplémentaires à prendre en compte lors de la collaboration avec des Autochtones et des groupes en situation de vulnérabilité, tout au long de la planification et de l'exécution du projet.

7.1.1. Établissement de relations et prise en compte des perspectives recueillies lors de la mobilisation

- 7.1.1.1. Établissez-vous ou maintenez-vous des relations avec les communautés autochtones avant de les mobiliser officiellement pour guider la gestion de portefeuille et la conception de projet²³⁷?
- 7.1.1.2. Établissez-vous ou maintenez-vous des relations avec les communautés en situation de vulnérabilité avant de les mobiliser officiellement pour promouvoir l'établissement de relations²³⁸?
- 7.1.1.3. Avez-vous révisé les anciennes activités de mobilisation des communautés autochtones pour comprendre les approches efficaces, les lacunes et les résultats desquels s'inspirer à l'avenir²³⁹?
- 7.1.1.4. Avez-vous révisé les anciennes activités de mobilisation des groupes en situation de vulnérabilité et les résultats de projets d'infrastructure dans le but de comprendre les lacunes et les résultats²⁴⁰?

7.1.2. Stratégies de mobilisation

7.1.2.1. Les stratégies cherchant à mobiliser les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité ont-elles été créées en collaboration avec ces derniers tout au long du processus de gestion de portefeuille et de conception de projet? Le plan peut comprendre (sans s’y limiter) les éléments suivants :

- 7.1.2.1.1. Essayez-vous d’éviter ou d’atténuer les obstacles à la mobilisation afin de vous assurer que les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité participent à diverses étapes de la gestion de portefeuille et la conception de projet? À titre d’exemple, les activités se déroulent-elles dans un endroit pratique et accessible? Ont-elles lieu à un moment qui permet la participation? Les barrières linguistiques et de communication sont-elles prises en compte²⁴¹?
- 7.1.2.1.2. Avez-vous considéré inviter des leaders communautaires, y compris des leaders autochtones, pour animer des séances de mobilisation communautaire dans le cadre des stratégies²⁴²?
- 7.1.2.1.3. La participation des communautés autochtones est-elle conforme aux principes de propriété, contrôle, accès et possession (PCAP) des Premières Nations²⁴³ et adaptée au contexte de la région de l’utilisateur final?
- 7.1.2.1.4. Collaborez-vous avec des leaders autochtones (Aînés, chefs et conseils) afin de comprendre les besoins de la communauté et trouver des manières d’interagir davantage avec elle?
- 7.1.2.1.5. Collaborez-vous avec des leaders communautaires, des groupes d’action civique, des associations de quartier et des organismes locaux pour mobiliser les groupes en situation de vulnérabilité²⁴⁴? Envisagez-vous le recours à des stratégies de mobilisation non officielles, comme les réseaux sociaux, les visites locales et les stations de mobilisation temporaires^{245, 246}?

7.1.3. Coordination et collaboration internes

7.1.3.1. Pour les utilisateurs finaux gouvernementaux : le projet comprend-il une collaboration entre différents services gouvernementaux ou municipaux afin de tirer profit des conclusions et perspectives de mobilisation existantes? Par exemple, est-ce que chaque service municipal (loisirs, parcs, réglementation, etc.) mène ses propres consultations auprès de la communauté dont peuvent s’inspirer les ingénieurs et les planificateurs pour comprendre les besoins en infrastructure d’aujourd’hui et de demain?

- 7.1.3.1.1. Si vos comités consultatifs travaillent auprès de différentes communautés (par exemple, un comité autochtone ou un comité sur l'accessibilité), les avez-vous consultées?

7.1.4. Considérations liées au budget et aux ressources

- 7.1.4.1. Votre budget est-il suffisant? Avez-vous assez de ressources et de temps à consacrer à la mobilisation de la communauté? Tenez compte du temps nécessaire pour l'embauche d'interprètes ou de soutien linguistique, et pour la planification des activités, ainsi que du budget pour les honoraires ou autres marques de reconnaissance et incitatifs à la collaboration, etc²⁴⁷.
- 7.1.4.2. Avez-vous observé et respecté les normes culturelles lors de l'établissement et du maintien de relations (cadeaux, nourriture, réciprocité, etc.)?

7.1.5. Considérations liées à la mobilisation pour les évaluations de risques de la gestion de portefeuille

- 7.1.5.1. Avez-vous demandé le consentement éclairé des Autochtones avant et pendant le processus de mobilisation, conformément aux exigences de la DNUDPA²⁴⁸?
- 7.1.5.2. Avez-vous demandé le consentement éclairé des groupes en situation de vulnérabilité avant et pendant le processus de mobilisation?
- 7.1.5.3. Communiquez-vous régulièrement avec les communautés pour comprendre leurs obstacles à l'accès et à l'utilisation de l'infrastructure ainsi que leurs besoins et aspirations? Il s'agit d'un élément essentiel dans le cadre de la révision continue des infrastructures et du maintien de leur respect des besoins communautaires (surtout au fil des changements démographiques), qui permet d'orienter l'évaluation des risques. Voir la [section 7.2.4](#) pour une liste de considérations.

7.1.6. Considérations liées à la mobilisation pour la conception de projet

- 7.1.6.1. Avez-vous demandé le consentement éclairé avant et pendant le processus de mobilisation des Autochtones, conformément aux exigences de la DNUDPA²⁴⁹?
- 7.1.6.2. Avez-vous demandé le consentement éclairé des groupes en situation de vulnérabilité avant et pendant la mobilisation?
- 7.1.6.3. Avez-vous présenté de façon claire et transparente les décisions ou les éléments de la conception pouvant ou non être influencés par l'avis du public?
- 7.1.6.4. L'autodétermination des peuples autochtones est-elle respectée et les communautés autochtones sont-elles incluses dans la prise de décision tout au long du processus de définition de la portée et de la conception des infrastructures?

- 7.1.6.5. Recueillez-vous des données concernant le savoir traditionnel et le développement historique de la région par le biais de la mobilisation communautaire? Il peut s'agir de connaissances ancestrales ou de l'histoire de la région au fil des siècles. À titre d'exemple, lors de la planification de la construction d'une infrastructure de gestion des eaux pluviales, il faut connaître la localisation passée des ruisseaux et des rivières, afin de prévenir les inondations causées par des événements liés aux changements climatiques.
- 7.1.6.6. Les communautés en situation de vulnérabilité participent-elles à la prise de décision tout au long du processus pour déterminer la portée et la conception de l'infrastructure?

7.1.7. Évaluation de la mobilisation

- 7.1.7.1. Avez-vous collecté des données pour déterminer quels groupes ont fourni un retour d'information afin d'identifier ceux qui ne l'ont pas fait?
- 7.1.7.2. Le processus d'évaluation de projet prend-il adéquatement en compte l'intégration des besoins et des désirs des Autochtones et des groupes en situation de vulnérabilité, ainsi que de la manière d'y répondre?

7.1.8. Mobilisation communautaire continue

- 7.1.8.1. Avez-vous maintenu en continu des moyens de communication accessibles avec les communautés pour comprendre leurs besoins en matière d'infrastructure?
- 7.1.8.1.1. Les résultats de l'évaluation des risques et les autres éléments ayant émergé tout au long des projets sont-ils consignés dans un rapport et communiqués aux communautés durant le processus de mobilisation^{250, 251}?
- 7.1.8.2. Comment entretenez-vous les relations avec la communauté en dehors du cycle de projet? Comment la collaboration avec d'autres équipes ou services du gouvernement permet-elle de réduire le fardeau de la mobilisation qui pèse sur les épaules des groupes en situation de vulnérabilité?

7.2. Gestion de portefeuille et établissement des priorités du projet

Dans le cadre du processus de gestion de portefeuille, l'établissement des priorités des projets d'infrastructure nécessite une évaluation globale de l'infrastructure en place, des besoins et des caractéristiques démographiques de la communauté, des scénarios climatiques et des risques. Pour recueillir ces données, il faut évaluer les impacts des changements climatiques sur l'infrastructure ([section 7.2.1](#)), comprendre et anticiper les tendances démographiques ([section 7.2.2](#) à [7.2.3](#)), et mener une évaluation des risques climatiques et communautaires

([section 7.2.4](#)). Pour une gestion de portefeuille efficace à long terme, les gouvernements et les propriétaires d'actifs immobiliers devraient intégrer la résistance aux changements climatiques et l'EDIA aux politiques et aux plans globaux, et ainsi faire progresser l'équité sociale.

7.2.1. Compréhension des répercussions des changements climatiques sur les infrastructures

En comprenant les scénarios climatiques, les utilisateurs finaux restent au fait des enjeux émergents, et peuvent ainsi réagir de manière proactive. Bien qu'il ne soit pas possible de tout anticiper, comprendre et intégrer les données sur le climat et sur l'infrastructure permet de prévoir les besoins en infrastructure, de sélectionner les bons matériaux pour prolonger la durée de vie, de renforcer la résilience face aux changements climatiques, de maintenir l'infrastructure à niveau, et d'allouer plus de temps à la conception de projets et donc à l'intégration aux processus de l'EDIA et des considérations climatiques. Les prévisions contribuent à la justice climatique sur plusieurs plans. Voici quelques questions et sources d'information permettant de comprendre les besoins en infrastructure et de déterminer le niveau de service attendu.

7.2.1.1. Avez-vous des renseignements à jour sur l'état de vos infrastructures (p. ex. condition, lieu, type, taille)? Dans le cas contraire, effectuez une analyse des infrastructures de votre portefeuille et de leur état actuel.

7.2.1.2. Avez-vous utilisé des outils et des données sur l'entretien des infrastructures pour comprendre lesquelles respectent les codes, les normes et les documents d'orientation et lesquelles ont besoin d'être modernisées?

NOTE : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, en collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada et le Conseil canadien des normes, fournissent des informations et des conseils comme des tables de valeurs d'ingénierie révisées ou futures portant sur la conception des infrastructures en fonction du climat, des guides de pratiques exemplaires, des lignes directrices et des études pour être informé des mises à jour des normes afin de favoriser l'adaptation aux changements climatiques et la résilience des bâtiments et des infrastructures. . Il existe de nombreux [codes, normes et lignes directrices pour la résilience climatique](#)²⁵².

7.2.1.3. Avez-vous utilisé des données sur l'état de l'infrastructure et des scénarios climatiques pour prévoir la durée de vie et la sensibilité de l'infrastructure, ainsi que pour évaluer son état afin d'établir les priorités de modernisation?

NOTE : Le [Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes](#) présente une analyse quantitative de l'état des infrastructures existantes²⁵³. Le [Pacific Climate Impacts Consortium](#) et [Donneesclimatiques.ca](#) fournissent également des données sur les scénarios climatiques^{254, 255}.

7.2.2. Compréhension des données démographiques et des besoins de la communauté

Il est primordial de comprendre les données et les projections démographiques ainsi que les besoins d'une communauté pour s'assurer de les intégrer à la gestion de portefeuille. Voici quelques éléments à prendre en considération ainsi que des sources d'informations.

- 7.2.2.1. Avez-vous utilisé des données pour connaître l'emplacement des communautés et savoir lesquelles ont accès à certains types d'infrastructures, afin de juger des lacunes actuelles et de prioriser les développements futurs?

NOTE : Les utilisateurs finaux qui ne recueillent pas ce type de données peuvent utiliser les dernières données du recensement de Statistique Canada²⁵⁶, ainsi que d'autres sources; [l'annexe 1](#) aide les municipalités limitées dans leur capacité de collecte de données démographiques à consulter le tableau du profil de recensement de Statistique Canada. Veuillez noter que la terminologie utilisée par Statistique Canada peut changer avec le temps.

- 7.2.2.2. Avez-vous utilisé les données à votre disposition pour comprendre les vulnérabilités, les fragilités et la capacité d'adaptation aux changements climatiques et aux risques qu'ils peuvent engendrer? À titre d'exemple, un événement météorologique extrême peut avoir des répercussions sur les quartiers où vivent des personnes à faibles revenus qui dépendent d'un accès au transport fiable pour assurer leur subsistance. Pour d'autres exemples, voir la [section 4](#).

NOTE : Les utilisateurs finaux peuvent se servir des indicateurs sociaux de l'[Indice canadien de défavorisation multiple](#) adaptés à leur province pour comprendre les indicateurs de l'évaluation²⁵⁷.

7.2.3. Prévision des tendances démographiques et des besoins

Faire des prévisions dans une optique d'EDIA implique de comprendre la démographie changeante d'une communauté, afin de déterminer l'évolution des besoins de populations diversifiées en regard aux changements climatiques. Voici quelques questions et sources d'information pour cerner les besoins de la communauté.

- 7.2.3.1. Avez-vous utilisé des données pour repérer les changements démographiques d'une communauté (p. ex. les flots de nouveaux immigrants, le vieillissement de la population) et comprendre les futures tendances?

NOTE : Les utilisateurs finaux peuvent se servir des projections démographiques d'une municipalité pour 2041 et 2074 de Statistique Canada^{258, 259}.

- 7.2.3.2. Avez-vous utilisé des projections d'évolution démographiques pour définir comment elles peuvent influencer les besoins en infrastructure d'aujourd'hui et de demain? Par exemple, comment le vieillissement de la population affecterait-il les besoins en infrastructure des personnes âgées?

7.2.4. Évaluation continue des risques climatiques

La gestion et l'évaluation des risques sont au cœur de la gestion de portefeuille. Elles permettent de repérer, d'évaluer et de classer les risques afin d'orienter la prise de décisions et l'établissement des priorités pour les nouveaux projets ou la modernisation de l'infrastructure en place, et ainsi mieux répondre aux besoins de la communauté²⁶⁰. La norme ISO 14091, l'Optique des changements climatiques du fédéral²⁶¹ et le Cadre d'évaluation des risques climatiques de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)²⁶² listent les étapes et les éléments à dont il faut tenir compte dans l'analyse des effets du climat. Outre les risques habituels qu'il convient de garder à l'esprit, vous trouverez ci-dessous des risques additionnels à prendre en compte lors de la gestion d'actifs afin d'atténuer les effets disproportionnés des changements climatiques sur les communautés en situation de vulnérabilité. Veuillez noter que la liste n'est pas exhaustive, et que l'on peut définir d'autres risques au moyen de projections (voir la [section 7.2.1](#) et la [7.2.2](#)) et d'une mobilisation continue de la communauté (voir la [section 7.1](#)).

Évaluation des risques climatiques et des vulnérabilités

7.2.4.1. Avez-vous défini les effets courants des changements climatiques sur l'infrastructure?

NOTE : Consultez la [liste de contrôle des niveaux de service \(NDS\) pour les conséquences climatiques](#) (annexe B) de la Fédération canadienne des municipalités comme exemple d'évaluation de la sensibilité de l'infrastructure²⁶³.

7.2.4.2. Avez-vous utilisé des approches reconnues pour l'évaluation des risques climatiques et des vulnérabilités de l'actif ou de l'infrastructure, comme l'[Optique des changements climatiques du fédéral](#)²⁶⁴ ou le [protocole du CVIIP](#)²⁶⁵? Les lignes directrices liées et les exemples qui proviennent des ressources mentionnées sont à l'[annexe 2.3](#). Les utilisateurs finaux avec une capacité limitée peuvent se servir de données qualitatives (p. ex. des sondages) dans le cadre de leur évaluation de risques.

7.2.4.3. Avez-vous mobilisé la communauté pour comprendre ses risques et ses besoins en lien avec le projet d'infrastructure? Consultez la [section 7.1](#) pour une liste d'éléments à prendre en compte.

7.2.4.4. Dans le cadre des activités de mobilisation, avez-vous remarqué si d'autres projets ou infrastructures en chantier pourraient affecter la communauté ou votre portefeuille? Pour les gouvernements, la collaboration entre avec les services, les autres ordres et les organismes externes pourra être envisagée lorsqu'elle est possible.

Processus d'évaluation des risques et considérations

- 7.2.4.5. L'évaluation des risques de l'infrastructure tient-elle compte des manières dont les aléas climatiques peuvent affecter de manière disproportionnée les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité?

Risques juridiques

- 7.2.4.6. L'infrastructure aura-t-elle des conséquences juridiques pour le gouvernement, comme une atteinte aux droits des Autochtones ou issus de traités²⁶⁶, à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*²⁶⁷ et à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*²⁶⁸? Quelles sont les conséquences juridiques que peut avoir l'infrastructure sur les droits issus de traités, sur l'accessibilité ou sur les droits de la personne à l'échelle fédérale ou provinciale?

NOTE : Vous pouvez utiliser le [Système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités](#) pour voir les nations, les communautés et les organismes autochtones ainsi que les droits autochtones ou issus de traités établis ou potentiels de la région²⁶⁹.

Relations et risques de connectivité

- 7.2.4.7. L'infrastructure sera-t-elle favorable aux changements démographiques²⁷⁰ et à l'évolution des besoins de la communauté? Le changement d'utilisation du territoire, les virages démographiques, les facteurs économiques, l'immigration et les autres changements démographiques peuvent tous affecter le niveau de service de l'infrastructure²⁷¹. À titre d'exemple, les usines de traitement de l'eau et des eaux usées pourraient-elles supporter une hausse de la population?
- 7.2.4.8. L'entretien et les projets d'infrastructure affecteront-ils le niveau de service des infrastructures adjacentes? À titre d'exemple, de nouvelles constructions peuvent affecter les routes et ainsi nuire à la sécurité routière et à l'accessibilité générale, ce qui touche de manière disproportionnée les piétons, les cyclistes et les usagers des transports en commun.
- 7.2.4.9. L'infrastructure nuira-t-elle aux relations avec les communautés touchées? À titre d'exemple, l'emplacement proposé est-il un endroit ayant une valeur culturelle pour les communautés autochtones²⁷²?
- 7.2.4.10. L'infrastructure créera-t-elle des obstacles physiques entre les personnes et les lieux, nuisant ainsi aux liens communautaires? Les routes et autres structures vont-elles diviser les quartiers, limiter l'accès aux espaces communs, entraver les passages piétonniers ou nuire au sentiment d'appartenance et d'inclusion? De telles perturbations peuvent affaiblir la cohésion communautaire et la participation équitable, d'où la nécessité d'intégrer l'équité à la planification d'infrastructure. Des

exemples historiques d'infrastructures inéquitables existent, comme la voie rapide de Spadina proposée dans les années 1960 qui a divisé le centre-ville de Toronto²⁷³, les aménagements industriels imposés à Africville par la Ville d'Halifax au milieu du 20^e siècle²⁷⁴ et les autoroutes construites à travers des quartiers habités en majorité par des personnes noires aux États-Unis²⁷⁵.

Risques pour la santé et les moyens de subsistance

- 7.2.4.11. L'infrastructure, ou sa construction, perturbera-t-elle les sources d'alimentation traditionnelles (chasse et pêche) des Autochtones? Perturbera-t-elle leurs modes de vie traditionnels et leur savoir?
- 7.2.4.12. Les pratiques culturelles, les langues et les lois des communautés autochtones locales seront-elles respectées après la construction ou la modernisation de l'infrastructure²⁷⁶?
- 7.2.4.13. L'infrastructure ou sa construction présentera-t-elle des risques pour la santé des Autochtones et des groupes en situation de vulnérabilité (À titre d'exemple, l'aménagement sur un terrain contenant des polluants)?
- 7.2.4.14. L'infrastructure construite ou modernisée empiétera-t-elle sur les espaces verts existants que les communautés utilisent et aiment?
- 7.2.4.15. Quelles sont les solutions de contournement qui, si nécessaire, mises en place ou proposées durant la période d'aménagement ou de modernisation de l'infrastructure afin de garantir l'accès continu aux services?

Risques financiers

- 7.2.4.16. L'infrastructure sera-t-elle financée/subventionnée par différents utilisateurs, comme les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité? Fera-t-elle augmenter le prix des infrastructures environnantes, qui deviendront ainsi inabordables?
- 7.2.4.17. L'infrastructure entraînera-t-elle des conséquences financières imprévues comme l'embourgeoisement et la hausse du coût de la vie ou le déplacement forcé²⁷⁷?
- 7.2.4.18. L'infrastructure entraînera-t-elle des pertes d'emploi dans la communauté? La construction augmentera-t-elle l'offre d'emplois adéquats pour les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité? Créera-t-elle des emplois correspondant à statut socioéconomique plus élevé, forçant les gens à déménager?

Risques pour l'accessibilité

- 7.2.4.19. Atténuez-vous les enjeux d'accessibilité et de mobilité de l'infrastructure pour les personnes handicapées?

- 7.2.4.20. Les alternatives de routes proposées durant la construction de l'infrastructure, comme la mise en service d'un pont temporaire durant la fermeture du pont original ou d'une route, offrent-elles un niveau de service similaire ou équivalent et seront-elles accessibles à tous²⁷⁸?

7.3. Conception du projet et processus de valorisation technique

L'analyse des coûts a généralement lieu pendant la phase de conception du projet et vise l'élaboration de documents de construction et l'estimation des coûts, afin de non seulement réduire les coûts immédiats, mais aussi d'optimiser la valeur à long terme grâce à la baisse des coûts de refonte pouvant éventuellement survenir²⁷⁹. Cette section comprend deux processus pouvant intégrer l'EDIA : les éléments ayant trait à la conception du projet ([section 7.3.1](#)) et à la composition de l'équipe et l'approvisionnement ([section 7.3.2](#)).

7.3.1. Éléments de conception

La conception d'infrastructures inclusives est axée sur la réponse aux besoins et aux attentes des utilisateurs finaux²⁸⁰ au moyen d'un processus itératif, qui veille à ce qu'une infrastructure résiliente aux changements climatiques profite aussi à la communauté dans son ensemble. Elle offre aussi des occasions d'intégrer des petites entreprises locales et garantit le caractère éthique de la chaîne d'approvisionnement²⁸¹. L'intégration de l'EDIA aux éléments de conception permet de soutenir les efforts de justice climatique. Voici des exemples d'éléments d'EDIA à intégrer dans le processus de conception :

- 7.3.1.1. La conception de l'infrastructure atténue-t-elle les risques liés aux aléas identifiés?
- 7.3.1.2. Les éléments fondamentaux de la conception ont-ils été révisés dans une optique d'atténuation des biais inhérents? À titre d'exemple, vous appuyez-vous sur à des recherches ou des normes contenant un ou des biais sous-jacents ? Ainsi, la quantité d'eau utilisée par un ménage type calculé en fonction du nombre de chambres pourrait ne pas réellement convenir aux ménages multigénérationnels dans des régions surpeuplées.
- 7.3.1.3. Mobilisez-vous continuellement les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité (voir [section 7.1](#)) pour comprendre leurs besoins et préférences en matière de conception d'infrastructure?
- 7.3.1.4. Votre projet est-il conforme à votre plan d'action climatique municipal, ou à son équivalent (le cas échéant)²⁸²? Si votre municipalité ne dispose pas de tel plan, vous pouvez consulter la norme [ISO/TS 14092](#)²⁸³ et l'[annexe 2.4](#) pour en concevoir un.
- 7.3.1.5. La conception de l'infrastructure est-elle accessible à toutes les personnes ayant des incapacités diverses²⁸⁴? Mise-t-elle sur les principes de [conception universelle](#)? À titre d'exemple, l'éclairage sera-t-il adéquat? L'acoustique sera-t-elle accessible? Les

annonces seront-elles intelligibles à toutes les personnes ayant des incapacités diverses ? Les haltes routières seront-elles accessibles à tous les membres de la communauté? La passerelle des ponts sera-t-elle assez large? Les besoins des personnes en fauteuil roulant, avec des animaux d'assistance ou des personnes de soutien, devraient être pris en compte lors de la conception physique.

NOTE : Si votre municipalité n'a pas de normes en matière de conception accessible, vous pouvez utiliser le modèle des villes de [Mississauga](#) et de [Windsor](#)^{285, 286}.

- 7.3.1.6. Avez-vous choisi l'emplacement de votre infrastructure de manière à permettre aux Autochtones et aux communautés en situation de vulnérabilité d'y accéder? À titre d'exemples, les aires ou abris de réchauffement et de rafraîchissement sont-ils situés à proximité de lignes de transport en commun ou d'artères principales facilement accessibles et ne présentant aucun danger (une personne malvoyante devra-t-elle traverser huit voies de circulation pour s'y rendre)?
- 7.3.1.7. L'emplacement tient-il compte des lieux culturellement importants et évite-t-il l'imposition ou la construction sur de tels lieux?
- 7.3.1.8. Si l'infrastructure se situe dans une communauté autochtone ou à proximité, avez-vous obtenu son accord pour l'utilisation du territoire?
- 7.3.1.9. Avez-vous tenu compte de l'accessibilité financière? Pour une infrastructure terrestre, le système de transport en commun sera-t-il accessible financièrement par toute la communauté? À titre d'exemple, imposer des péages sur les autoroutes est-il essentiel? Comment les frais associés aux péages seront-ils structurés pour permettre l'atteinte d'objectifs environnementaux, sociaux et économiques? Existera-t-il une route alternative sans frais?
- 7.3.1.10. Pour le transport, notamment pour les ponts et autoroutes, avez-vous tenu compte de l'éclairage, de la longueur de l'autoroute ou du pont, de la réception cellulaire et des routes alternatives?

NOTE : Veuillez consulter [cette étude](#) sur le transport et les femmes et filles autochtones disparues et assassinées²⁸⁷.

- 7.3.1.11. Les services d'eau et d'égout nuisent-ils aux droits de pêche de la communauté, notamment pour les Autochtones?
- 7.3.1.12. La conception dépend-elle de technologies, de compétences ou d'infrastructures qui pourraient ne pas encore être disponibles dans la communauté ou la région? À titre d'exemple, l'Internet haute vitesse et les systèmes complexes nécessitant des opérateurs pourraient ne pas être disponibles dans la communauté.
- 7.3.1.13. Les routes d'évacuation sont-elles accessibles à tous? Les directives sont-elles présentées clairement dans différents formats, par exemple en braille, en langue des

signes américaine (ASL) et en langue des signes québécoise (LSQ)? Durant les périodes de l'année où les aléas climatiques (p. ex. feux de forêt, inondations, glissements de terrain) sont plus susceptibles de se produire, avez-vous des protocoles de planification d'urgence tenant compte de l'EDIA pour la révision des routes d'évacuation? Envisagez de tenir compte du [guide de planification de l'évacuation d'urgence](#) et du [Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers](#) du gouvernement du Canada lors de la conception de vos projet^{288, 289}. Les municipalités avec moins d'options de transport et de mobilité devraient élaborer des guides de préparation aux urgences pour les personnes à mobilité limitée.

NOTE : Vous pouvez vous inspirer des [guides de préparation aux urgences](#) du gouvernement de la Colombie-Britannique pour vos guides municipaux²⁹⁰.

- 7.3.1.14. L'impact de l'infrastructure et de sa construction a-t-il été communiqué afin de s'assurer que les Peuples autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité sont informés des répercussions et des plans, dans des langues qu'ils comprennent?
- 7.3.1.15. Avez-vous mis en place des systèmes de suivi des impacts du projet sur les Autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité, notamment en ce qui a trait à la santé, l'économie, l'environnement et la stabilité sociale? Les résultats font-ils l'objet d'un rapport? **NOTE :** Le [cadre d'évaluation des risques climatiques de l'Île-du-Prince-Édouard](#) (p. 139 à 143) propose des indicateurs pour chaque domaine²⁹¹.
- 7.3.1.16. Avez-vous établi des indicateurs de rendement clé pour le suivi de l'infrastructure? Le [catalogue de mesures municipales](#) propose des mesures d'évaluation²⁹².

7.3.2. Composition de l'équipe et approvisionnement

Les projets d'infrastructure réussis reposent sur l'intégration des commentaires de divers experts et consultants à l'extérieur de l'équipe de base du projet²⁹³. La collaboration entre les différents services et organismes ainsi que la collecte et l'application des connaissances d'experts et des membres de la communauté sont essentielles à l'élaboration d'infrastructures résilientes aux changements climatiques²⁹⁴. De plus, les utilisateurs finaux peuvent promouvoir l'EDIA lors de l'approvisionnement en encourageant l'expertise locale, en mobilisant des spécialistes du domaine et en demandant aux fournisseurs de respecter des valeurs similaires. Voici quelques exemples d'éléments d'EDIA à prendre en compte dans la composition de l'équipe et pour l'approvisionnement; les utilisateurs peuvent également se rapporter à l'[annexe 2.5](#) pour des exemples de formation d'équipe et de processus d'approvisionnement équitables :

- 7.3.2.1. L'équipe de base de votre projet (gestionnaire, facilitateur et spécialistes) reflète-t-elle les communautés que vous servez et avec lesquelles vous collaborez^{295, 296}? L'équipe de base et l'équipe responsable des communications et de la mobilisation ont-elles accès à de la formation, à des ressources de renforcement des capacités ou à des programmes sur l'EDIA²⁹⁷?

- 7.3.2.2. Avez-vous intégré des éléments d'EDIA aux politiques d'achat et d'approvisionnement des utilisateurs finaux^{298, 299} pour engager des fournisseurs diversifiés? Le manuel fédéral d'approvisionnement donne des directives sur l'approvisionnement accessible³⁰⁰. L'ancien ministère de la Condition féminine Canada (maintenant Femmes et Égalité des genres Canada) a élaboré un plaidoyer en faveur de la diversification des fournisseurs au Canada qui comprend un outil d'auto-évaluation³⁰¹. Buy Social Canada a également créé un guide d'approvisionnement social pour aider les municipalités à créer leur propre cadre ou politique d'approvisionnement social³⁰².
- 7.3.2.3. Est-ce qu'on s'attend des ingénieurs-conseils et des fournisseurs qu'ils intègrent l'EDIA à leurs processus? Est-ce que leurs contrats comprennent des mesures comme le respect des exigences de cette SAP?
- 7.3.2.4. Les mécanismes, exigences et critères d'évaluation des processus d'octroi de contrat et d'approvisionnement mis en place ont-ils tenu compte des fournisseurs dont les entreprises sont majoritairement détenues ou dirigées par des Autochtones ou des personnes appartenant à des groupes en situation de vulnérabilité^{303, 304}?
- 7.3.2.5. Priorisez-vous les organisations, entreprises et personnes issues des communautés autochtones et des groupes en situation de vulnérabilité de la région pour les contrats de projets en lien avec les changements climatiques³⁰⁵?
- 7.3.2.6. Le projet proposé appuie-t-il les Autochtones et les communautés en situation de vulnérabilité au moyen de programmes de perfectionnement de la main-d'œuvre ou de possibilités d'octrois de contrats ³⁰⁶? Les emplois créés par le projet d'infrastructure priorisent-ils l'emploi de personnes visées par des mesures d'équité?

NOTE : Les [outils d'ententes sur les avantages communautaires](#) sont adoptés par diverses municipalités pour afin de maximiser les bénéfices pour la communauté, notamment en favorisant l'emploi ciblé parmi les entrepreneurs et des sous-traitants.³⁰⁷.

- 7.3.2.7. Avez-vous mis en place des mécanismes pour surveiller et évaluer l'intégration de l'EDIA au projet, ainsi que pour orienter les mises au point futures?

8. Liste de contrôle pour l'inclusion de l'EDIA à la gestion de portefeuille et à la conception de projet

Ce tableau sert de modèle pour évaluer l'application des considérations d'EDIA aux processus de gestion de portefeuille et de conception de projet. **Il est recommandé de le remplir en fonction des étapes de la section 7 et y indiquer les considérations applicables selon leurs capacités spécifiques.** Veuillez noter que ce tableau adopte un modèle « se conformer ou s'expliquer », et il est attendu des utilisateurs qu'ils expliquent pourquoi ils n'ont pas appliqué une considération particulière. Ce tableau sert à la tenue des dossiers, à la coordination et au suivi des efforts.

Indicateurs	Terminé	En cours	Pas encore commencé	s.o.	Courte explication
Mobilisation communautaire continue					
Exploitation de mobilisations précédentes					
<ul style="list-style-type: none"> Établissez-vous ou maintenez-vous des relations avec les communautés autochtones avant de les mobiliser officiellement pour guider la gestion de portefeuille et la conception de projet? 					
Stratégies de mobilisation					
<ul style="list-style-type: none"> 					
Collaboration interne					

Indicateurs	Terminé	En cours	Pas encore commencé	s.o.	Courte explication
•					
Considérations budgétaires					
•					
Considérations en matière de gestion de portefeuille					
•					
Considérations sur la conception de projet					
•					
Évaluation de la mobilisation					
•					
Mobilisation communautaire continue					
•					
Gestion de portefeuille et établissement des priorités du projet					
Compréhension des impacts des changements climatiques sur l'infrastructure					
<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous des renseignements à jour sur l'état de l'infrastructure (p. ex. condition, lieu, type, taille)? Sinon, effectuez une analyse pour comprendre les infrastructures de votre portefeuille et leur état actuel. 					
Compréhension des données démographiques et des besoins de la communauté					

Indicateurs	Terminé	En cours	Pas encore commencé	s.o.	Courte explication
•					
Prévision des tendances démographiques et des besoins					
•					
Évaluation continue des risques climatiques					
•					
Conception de projet et processus d'analyse des coûts					
Éléments conceptuels					
• La conception de l'infrastructure atténue-t-elle les risques des dangers définis?					
Composition de l'équipe et approvisionnement					
•					

Annexe 1 : Utilisation des tableaux de données de Statistique Canada

Cette section offre des liens et des conseils concernant l'utilisation des différents produits de Statistique Canada pouvant aider les utilisateurs à comprendre les données démographiques des Autochtones et des groupes en situation de vulnérabilité de leur communauté. Elle comprend la terminologie utilisée dans les tableaux de données de Statistique Canada, qui correspond à la terminologie utilisée dans cette SAP. Lorsque vous utilisez le tableau, définissez les groupes en situation de vulnérabilité sur lesquels vous avez besoin de données, cliquez sur le lien de la source, trouvez la catégorie de caractéristiques, puis les caractéristiques de la population.

Il est à noter que la terminologie peut changer.

Tableau A.1.1

Terminologie du profil de recensement de Statistique Canada et groupes en situation de vulnérabilité

Groupes en situation de vulnérabilité	Source de données	Catégories de caractéristiques de la population	Caractéristiques de la population
Autochtones	Recensement	Population autochtone	<ul style="list-style-type: none"> • Identité autochtone
Femmes	Recensement	s.o.	<ul style="list-style-type: none"> • Femmes +
Personnes racisées	Recensement	Minorités visibles	<ul style="list-style-type: none"> • Total — Minorités visibles pour la population
Nouveaux arrivants	Recensement	Statut d'immigrant et période d'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Immigrants : 2016 à 2021
Réfugiés	Recensement	Catégorie d'admission et type de demandeur	<ul style="list-style-type: none"> • Réfugiés
Enfants	Recensement	Caractéristiques selon l'âge	<ul style="list-style-type: none"> • 0 à 14 ans
Jeunes ³⁰⁸	Recensement	Caractéristiques selon l'âge	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 19 ans • 20 à 24 ans • 25 à 29 ans
Personnes âgées	Recensement	Caractéristiques selon l'âge	<ul style="list-style-type: none"> • 65 ans et plus

Groupes en situation de vulnérabilité	Source de données	Catégories de caractéristiques de la population	Caractéristiques de la population
Personnes vivant dans la pauvreté	Recensement	Faible revenu et inégalité du revenu en 2020	<ul style="list-style-type: none"> Prévalence des faibles revenus en fonction de la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) (%)

Tableau A.1.2

Terminologie du profil de recensement de Statistique Canada et groupes en situation de vulnérabilité (données provinciales seulement)

Groupes en situation de vulnérabilité	Source de données	Catégories de caractéristiques de la population	Caractéristiques de la population
Personnes handicapées	Enquête canadienne sur l'incapacité	Personnes ayant une incapacité	Type d'incapacité
Personnes 2ELGBTQI+	Recensement	Données provinciales sur les personnes 2ELGBTQI+	

Annexe 2 : Études de cas et conseils

A.2.1. Conseils pour la mobilisation des parties prenantes (conseils pour la [section 7.1](#))

A.2.1.1. Spectre de la participation du public

L'Association internationale pour la participation publique (IAP2) a conçu un [spectre de participation publique](#) pour guider le processus à tous les niveaux, et qui peut être utilisé à tout moment pour recueillir l'opinion de la communauté³⁰⁹. Le spectre suggère cinq niveaux de participation : informer, consulter, impliquer, collaborer et habiliter³¹⁰. Chaque niveau a un effet croissant sur les décisions et représente une promesse de plus en plus forte à la population que sa voix sera entendue et prise en considération lors de la prise de décisions³¹¹. L'Urban Sustainability Directors Network (USDN) a adopté le modèle et l'a élargi pour inclure les caractéristiques et les stratégies de mobilisation à chacun des cinq niveaux; il est présenté à la page 25 du [guide de planification équitable et communautaire de l'intervention en cas d'urgence climatique](#)³¹².

A.2.1.2. Conseils pour la collaboration et la mobilisation communautaires

Le Fraser Basin Council (FBC) est un organisme sans but lucratif de la Colombie-Britannique³¹³ ayant élaboré [un guide](#) pour les collectivités locales, les Premières Nations et diverses parties prenantes afin de partager le savoir et les expériences concernant l'intégration du climat à la planification de l'infrastructure hydraulique³¹⁴. Le guide met l'accent sur l'importance de la prise de décisions inclusive et de la mobilisation significative pour créer des solutions communes aux changements climatiques³¹⁵. Grâce à l'établissement de relations de confiance fondées sur des valeurs communes, ce processus renforce le soutien politique et public, ce qui permet une plus grande responsabilisation des participants au processus de planification³¹⁶.

A.2.2. Exemples de mobilisation continue (conseils pour la [section 7.1](#))

A.2.2.1. Ville de Vancouver

Le plan pour la rive nord-est de False Creek de la Ville de Vancouver cherche à atténuer les risques associés à la hausse du niveau de la mer et aux étés plus chauds et plus secs, dans une optique d'adaptation aux changements climatiques³¹⁷. Il comprend la démolition des viaducs Georgia et Dunsmuir, afin que soient créés des liens entre les communautés et de nouveaux

espaces publics³¹⁸. La Ville collabore activement avec la population locale, y compris les communautés chinoises et noires — antérieurement évacuées de force de la région — afin d'intégrer leurs perspectives au processus de planification et de régler les injustices du passé au moyen d'événements communautaires, de journées portes ouvertes, d'ateliers avec les parties prenantes, de sondages en ligne et de plateformes numériques de mobilisation³¹⁹. Le plan de mobilisation intègre différents niveaux du spectre de participation du public; par exemple, la Ville « collabore » avec le groupe de protection de la rive nord-est de False Creek, le groupe consultatif de conception de parcs ainsi que les propriétaires et promoteurs, puis « consulte » et « implique » la population et les propriétaires de la région³²⁰. Cette mobilisation permet de s'assurer que le réaménagement honorera le patrimoine culturel ainsi que les besoins des groupes vulnérables, dans un esprit de promotion de l'équité sociale dans les projets d'urbanisme.

A.2.2.2. Ville de Calgary

Le projet de ligne verte de train léger de la Ville de Calgary a été conçu pour répondre aux impacts des changements climatiques et à la croissance de la population dans la communauté³²¹. Il repose sur un grand effort de mobilisation du public, qui comprend des consultations avec des groupes des Premières Nations et des communautés métisses³²². Durant ces consultations, des demandes ont été formulées à l'effet d'inclure des superviseurs autochtones sur le chantier de construction dans les lieux culturellement significatifs afin de protéger les ressources historiques non encore découvertes³²³. Un programme de supervision de la construction par les Autochtones a vu le jour pour faire activement participer les communautés autochtones au projet. Il aide aussi l'équipe de projet à mieux appréhender l'utilisation du territoire ancestral, les sites sacrés et le savoir historique³²⁴. En intégrant les perspectives des personnes autochtones, le programme priorise le respect de leur culture lors de la prise de décisions en cas de découvertes inattendues³²⁵.

A.2.2.3. Ville de Surrey

La Ville de Surrey a créé une stratégie d'adaptation aux inondations côtières pour protéger la ville de la hausse du niveau de la mer et des inondations³²⁶. La stratégie a été élaborée en collaboration avec les communautés au moyen de partenariats et de nombreuses approches de sensibilisation³²⁷, notamment des sondages, des groupes de discussion, des journées portes ouvertes, des événements communautaires et des ateliers avec les parties prenantes³²⁸. Des outils de mobilisation ont été utilisés, comme des vidéos du projet, des modèles 3D, des cartes ESRI et des ressources en ligne, en plus des campagnes traditionnelles et sur les réseaux sociaux, dans le but de maximiser la sensibilisation et la participation du public³²⁹. Ce projet prouve que diverses approches sont envisageables pour mobiliser les communautés, y compris des mesures originales et non conventionnelles.

A.2.3. Exemple d'évaluation des risques climatiques (conseils pour la [section 7.2.4](#))

L'évaluation des risques permet de repérer, d'évaluer et de classer les risques afin de guider la prise de décisions et la priorisation des projets de construction ou de modernisation d'infrastructure et ainsi répondre aux besoins de la communauté. Le [cadre d'évaluation des risques climatiques de l'Île-du-Prince-Édouard](#) donne un aperçu complet de la procédure permettant de comprendre le processus³³⁰.

La Fédération canadienne des municipalités a élaboré un guide d'évaluation des risques climatiques pour les infrastructures, selon un modèle similaire. Le tableau 8 du [Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux](#) donne un exemple de l'évaluation des risques d'inondation³³¹.

Bien que le projet ne se déroule pas au Canada, la troisième partie du [manuel de résistance aux changements climatiques](#) de l'Initiative du Bassin du Nil a adopté le cadre d'évaluation des risques du Protocole du CVIIP et propose des exemples réels tenant compte des risques de l'EDIA dans le processus d'évaluation des risques; il exploite et intègre les partenariats et la mobilisation, ainsi que la composition d'équipes favorisant des décisions équitables³³².

A.2.4. Exemples de plans de résilience aux changements climatiques intégrant l'EDIA (conseils pour la [section 7.3.1.2](#))

A.2.4.1. Ville de Toronto

En 2019, la Ville de Toronto a lancé une stratégie de résilience impliquant un processus de consultation publique comprenant des ateliers, des discussions de quartier menées par des leaders communautaires et des assemblées téléphoniques et, en collaboration avec la Toronto Foundation, la mise en de pôles de résilience³³³. Les impacts de chaque mesure sur l'équité font partie intégrante de la stratégie; par exemple, la Ville prévoit créer un outil de cartographie des inondations incluant les données sur les populations en situation de vulnérabilité, afin de soutenir la planification intégrée priorisant l'atténuation des répercussions systémiques des inondations, comme les pannes de courant et les interruptions du réseau de transport, qui touche ces populations de manière disproportionnée³³⁴. De plus, la Ville compte investir dans la modernisation de tours d'habitation qui posent le plus de risques en matière de résilience aux changements climatiques, comme l'exposition aux canicules et aux pannes de courant, et qui comptent parmi leurs résidents une forte proportion de familles à faible revenu, de personnes âgées et de nouveaux arrivants. Ces investissements offrent une occasion générationnelle d'améliorer la qualité des logements, de créer des emplois locaux, d'encourager l'innovation, et d'apporter des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux aux communautés à faible revenu³³⁵. En outre, la stratégie permet de bâtir des relations significatives avec les communautés autochtones afin d'encourager leur leadership en matière de résilience, le tout

guidé par un respect et une confiance réciproque³³⁶. Grâce aux partenariats avec Indigenous Climate Action et des organismes communautaires, la Ville intègre le savoir autochtone à ses mesures climatiques, répondant ainsi au besoin de mobilisation inclusive, de résurgence culturelle et d'accès équitable à la terre et à l'eau tout en s'engageant à faire progresser la réconciliation et la formation sur la compétence culturelle des Autochtones³³⁷.

A.2.4.2. Ville de Vancouver

La Ville de Vancouver intègre l'équité à ses efforts d'adaptation climatique en luttant contre la discrimination systémique et en priorisant dans ses actions les personnes qui sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques, dont les Autochtones, les communautés racisées et les autres groupes en situation de vulnérabilité³³⁸. Guidée par son cadre d'équité et sa charte de la justice climatique, la Ville veille à ce que les mesures climatiques remédient aux injustices historiques, favorisent l'emploi et la santé, et incorporent l'équité aux politiques climatiques³³⁹. Un groupe de travail sur l'équité du climat a été mis sur pied afin d'intégrer les différentes expériences vécues à l'élaboration de politiques. Ces efforts ont donné lieu à la charte de la justice climatique, qui met l'accent sur le besoin de politiques climatiques axées sur la justice³⁴⁰.

A.2.4.3. Ville de Calgary

En 2022, la Ville de Calgary a élaboré un cadre stratégique pour le climat veillant à ce que ses décisions reposent sur la résilience économique, sociale et climatique³⁴¹. Elle intègre les perspectives autochtones à sa stratégie climatique en reconnaissant l'aspect relationnel fort des approches autochtones, qui mettent en relation la terre, la culture, la communauté et la population³⁴². En accord avec les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de la collaboration dans l'espace éthique, les mesures climatiques de la Ville priorisent la gouvernance, les langues et les modes de savoir autochtones tout en favorisant les partenariats équitables³⁴³.

A.2.4.4. Ville de Winnipeg

La Ville de Winnipeg a élaboré en 2018 un plan d'action visant à atténuer les effets des changements climatiques³⁴⁴. Conformément au plan, le gouvernement s'allie au Cercle consultatif autochtone du maire et aux organismes communautaires dans le but de recueillir des opinions et des commentaires sur ses mesures³⁴⁵. Le plan reflète la volonté de la Ville de collaborer avec les Autochtones, met l'accent sur le savoir traditionnel dans l'action climatique et priorise la transparence et la mobilisation de la communauté³⁴⁶. Il comprend le renforcement de la capacité pour les membres des communautés autochtones locales, l'intégration du savoir autochtone à la planification, et la collaboration avec les communautés autochtones³⁴⁷.

A.2.5. Exemples de composition d'équipe et d'approvisionnement (conseils pour la [section 7.3.2](#))

A.2.5.1. Conseils pour les programmes de diversité des fournisseurs

Les programmes de diversité des fournisseurs offrent un accès ciblé à des ententes d'approvisionnement pour les Peuples autochtones et les groupes en situation de vulnérabilité³⁴⁸. Ces programmes visent à répondre au problème d'accès auquel se heurtent régulièrement ces groupes, obstacles attribuables à la limitation de leurs réseaux sociaux et entrepreneuriaux qui facilitent généralement l'intégration à la chaîne d'approvisionnement du secteur public. La certification de la diversité des entreprises est faite par des entités indépendantes, entre autres le Canadian Council for Indigenous Business (CCIB), la Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada (CGLCC) et le Women Business Enterprises Canada Council (WBE)³⁴⁹. Les programmes de certification font la promotion de l'équité au sein de la chaîne d'approvisionnement en donnant un soutien aux entreprises n'ayant pas la possibilité de concurrencer les autres sur un pied d'égalité en raison d'obstacles systémiques³⁵⁰. Toutefois, certaines critiques soulignent les limites quant à la manière de mesurer la diversité relative à la propriété d'une entreprise³⁵¹.

A.2.5.2. Conseils pour les ententes de retombées locales

Les ententes de retombées locales ou Community Benefits Agreements (CBAs) sont des ententes officielles entre les collectivités et les promoteurs, privés et publics, ayant pour objectif la promotion de l'EDIA lors de l'embauche, de la formation et par l'entremise de programmes d'apprentissage³⁵². L'élaboration de ce type d'ententes nécessite une approche structurée à plusieurs phases garantissant que les projets d'infrastructure génèrent une valeur sociale mesurable³⁵³. Le processus débute à la phase de conception, durant laquelle les parties prenantes évaluent les retombées potentielles, puis négocient les résultats et les contrats³⁵⁴. À cette phase, sont définis les engagements comme les cibles d'embauche, les programmes de formation et les exigences en matière de diversité des fournisseurs³⁵⁵. Durant la phase de construction, les entrepreneurs donnent suite à ces engagements en embauchant les travailleurs ciblés, en favorisant l'apprentissage et en intégrant les pratiques d'approvisionnement locales³⁵⁶. La phase d'exploitation veille à la pérennité des bénéfices, notamment au moyen d'ententes de service avec des entreprises à vocation sociale, à l'accès communautaire aux espaces commerciaux et à des opportunités professionnelles continues pour la main-d'œuvre³⁵⁷. Pour maintenir la conformité, les ententes de retombées locales doivent inclure des mécanismes clairs, comme des accords juridiques, des cautionnements d'exécution ou des conditions d'émissions de permis municipaux³⁵⁸. Il est recommandé d'avoir recours à une entité tierce chargée de la surveillance pour faire le suivi de la progression, évaluer les résultats mesurables et les communiquer à la communauté³⁵⁹.

A.2.5.3. Exemple de la Ville de Surrey

Le projet de la Ville de Surrey crée également des emplois pour les groupes en situation de vulnérabilité dans la communauté³⁶⁰. Son objectif est d'offrir de 20 à 30 % des heures d'emploi

à des personnes s'identifiant comme appartenant à un groupe en situation de vulnérabilité, y compris les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants et les personnes membres de la communauté 2ELGBTQIA+³⁶¹. La Ville prend des mesures pour cibler ces groupes : elle établit notamment des attentes pour les entrepreneurs, qui doivent passer par un processus de préqualification pour les grands projets de construction, pour veiller à ce qu'ils respectent les cibles d'approvisionnement et d'emploi pour ces projets³⁶². La Ville assure sa reddition de comptes au moyen de rapports mensuels et de rapports finaux pour chaque projet³⁶³.

De plus, elle s'engage à s'approvisionner à 50 % auprès de petites et moyennes entreprises ou d'entreprises sociales³⁶⁴. Ce désir est cimenté par l'intégration des exigences dans le processus d'appel d'offres des grands projets de construction³⁶⁵. Les entrepreneurs (et les sous-traitants) doivent soumettre à la municipalité un tableau précisant le nombre d'employés et le nombre d'heures de travail pour chaque groupe visé par des mesures d'équité, c.-à-d, les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées, les personnes racisées et les personnes membres de la communauté 2ELGBTQIA+), accompagné d'un exposé des faits³⁶⁶. En outre, la Ville a élaboré un guide d'approvisionnement social, accompagné d'un questionnaire de présélection et d'un guide d'évaluation qui prend en compte de la diversité en matière d'emploi³⁶⁷.

Annexe 3 : Ressources supplémentaires pour les utilisateurs

A.3.1. Exemples de suivi de l'infrastructure

- [Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes de 2019](#)
- [Explorateur de valeurs de calcul](#), Conseil national de recherches du Canada
- [Liste de contrôle des niveaux de service pour les conséquences climatiques](#), Fédération canadienne des municipalités
- [Catalogue de mesures municipales](#), Asset Management Ontario

A.3.2. Données, connaissances, outils et stratégies sur les scénarios climatiques

- [Pacific Climate Impacts Consortium](#), Université de Victoria
- [Donneesclimatiques.ca](#)
- [Atlas climatique du Canada](#), Université de Winnipeg
- [Perspectivesclimatiques.ca](#)
- [Codes, normes et lignes directrices pour la résilience climatique](#)
- [Stratégie nationale d'adaptation du Canada](#)

A.3.3. Données démographiques

- [Profil du recensement de 2021](#), Statistique Canada
- [Enquête canadienne sur l'incapacité](#), Statistique Canada
- [Données sur les personnes transgenres et non binaires](#), Statistique Canada
- [Projections démographiques pour 2041 et 2074](#), Statistique Canada

A.3.4. Outils et mesures de l'équité

- [Analyse comparative entre les sexes plus](#), Femmes et Égalité des genres Canada
- [Indice canadien de défavorisation multiple](#), Statistique Canada
- [Outil de planification de projets en infrastructure](#), Statistique Canada
- [Plateforme Perspectives climatiques](#), ICLEI Canada
- [Système d'information sur les droits ancestraux et issus de traités](#), Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

- [Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales](#), ICLEI Canada
- [Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'action climatique municipale](#), ICLEI Canada, Fédération canadienne des municipalités

A.3.5. Cadres de gestion des risques climatiques

- [ISO 14091](#) (Adaptation au changement climatique – Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques)
- [ISO/TS 14092](#) (Adaptation au changement climatique — Exigences et recommandations relatives à la planification de l'adaptation pour les autorités locales et les communautés)
- [L'Optique des changements climatiques](#), Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- [Cadre d'évaluation des risques climatiques de l'Île-du-Prince-Édouard](#)
- [Solutions autochtones à l'évaluation des risques au Canada](#), Yellowhead Institute

A.3.6. Cadres de gestion de portefeuille d'infrastructure

- [Infrastructure Pathways](#), International Coalition for Sustainable Infrastructure, The Resilience Shift et Arup
- [Protocole de génie du CVIIP](#), Climate Risk Institute

A.3.7. Cadres de conception de l'infrastructure inclusive

- [Principes de conception universels](#), Center for Excellence in Universal Design
- [Normes de conception de l'accès aux installations](#), Ville de Mississauga
- [Normes d'accessibilité](#), Ville de Windsor
- [Analyse documentaire sur la route des larmes : le transport et la violence envers les femmes autochtones](#)
- [Guide sur la planification de la sécurité en cas d'urgence](#), Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- [Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers](#), Sécurité publique Canada
- [Guides et ressources en cas d'urgence de PreparedBC](#), Gouvernement de la Colombie-Britannique

A.3.8. Lignes directrices de l'approvisionnement social

- [Guide des approvisionnements fédéral](#), AchatsCanada
- [Plaidoyer en faveur de la diversification des fournisseurs au Canada](#), Le Conference Board du Canada
- [Guide sur l'approvisionnement social](#), Buy Social Canada
- [Outils d'ententes sur les avantages communautaires](#), Buy Social Canada

A.3.9. Autres lignes directrices et ressources

- [Norme sur le langage simple](#), Normes d'accessibilité Canada
- [Codes, normes et lignes directrices pour la résilience climatique](#), Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- [Document sur les programmes de développement sur l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuels ainsi que la violence fondée sur le genre dans le secteur privé](#)

9. Références

- ¹ Environnement et ressources naturelles. (2023, 1 août). *Stratégie nationale d'adaptation du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/strategie-complete.html>
- ² Modification de : Mohnot, S., Bishop, J. et Sanchez, A. (2019). *Making equity real in climate adaptation and community resilience policies and programs: A guidebook*. The Greenlining Institute. <https://greenlining.org/wp-content/uploads/2019/08/Making-Equity-Real-in-Climate-Adaption-and-Community-Resilience-Policies-and-Programs-A-Guidebook-1.pdf>
- ³ Modification de : Organisation internationale de normalisation. (2021). *Adaptation au changement climatique — Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques* (ISO 14091:2021). <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:14091:ed-1:v1:fr>
- ⁴ Modification de : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. (2017). *Key concepts on climate change and disaster displacement*. <https://www.refworld.org/reference/themreport/unhcr/2017/en/117034>
- ⁵ Modification de : Swanson, D., Murphy, D., Temmer, J. et Scaletta, T. (2021). *Renforcer la résilience climatique des infrastructures canadiennes : une revue de la littérature pour éclairer la voie à suivre*. Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/system/files/2021-08/climate-resilience-canadian-infrastructure-fr.pdf>
- ⁶ Modification de : Santé Canada. (2022). *Évaluation de la vulnérabilité en matière de santé et de l'adaptation aux changements climatiques : Guide de ressources pour passer du savoir à l'action*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/evaluation-vulnerabilite-sante-adaptation-changements-climatiques-guide-ressources.html>
- ⁷ Modification de : Santé Canada. (2022). *Évaluation de la vulnérabilité en matière de santé et de l'adaptation aux changements climatiques : Guide de ressources pour passer du savoir à l'action*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/evaluation-vulnerabilite-sante-adaptation-changements-climatiques-guide-ressources.html>
- ⁸ Modification de : Santé Canada. (2022). *Évaluation de la vulnérabilité en matière de santé et de l'adaptation aux changements climatiques : Guide de ressources pour passer du savoir à l'action*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/evaluation-vulnerabilite-sante-adaptation-changements-climatiques-guide-ressources.html>
- ⁹ Modification de : Santé Canada. (2022). *Évaluation de la vulnérabilité en matière de santé et de l'adaptation aux changements climatiques : Guide de ressources pour passer du savoir à l'action*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/evaluation-vulnerabilite-sante-adaptation-changements-climatiques-guide-ressources.html>
- ¹⁰ Modification de : Swanson, D., Murphy, D., Temmer, J. et Scaletta, T. (2021). *Renforcer la résilience climatique des infrastructures canadiennes : une revue de la littérature pour éclairer la voie à suivre*. Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/system/files/2021-08/climate-resilience-canadian-infrastructure-fr.pdf>
- ¹¹ Modification de : Environmental Protection Agency des États-Unis. (2024, 26 novembre). *Climate change and the health of socially vulnerable people*. <https://www.epa.gov/climateimpacts/climate-change-and-health-socially-vulnerable-people>
- ¹² International Organization for Standardization. (2019). *Adaptation au changement climatique — Principes, exigences et lignes directrices* (ISO 14090:2019). <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:14090:ed-1:v1:fr>

- ¹³ Modification de : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ¹⁴ Modification de : Brooks, N. et Adger, W. N. (s.d.). *Assessing and enhancing adaptive capacity*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Repéré le 20 janvier 2025. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Country%20Documents/General/apf%20technical%20paper07.pdf>
- ¹⁵ Modification de : International Coalition for Sustainable Infrastructure, The Resilience Shift et Arup. (2024). *Key concepts*. <https://infrastructure-pathways.org/key-concepts/>
- ¹⁶ Modification de : Organisation internationale de normalisation. (2021). *Adaptation au changement climatique — Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques* (ISO 14091:2021). <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:14091:ed-1:v1:fr>
- ¹⁷ Modification de : International Coalition for Sustainable Infrastructure, The Resilience Shift et Arup. (s.d.). *Infrastructure pathways: Design*. Repéré le 23 juillet 2024. <https://infrastructure-pathways.org/phase/design/>
- ¹⁸ Environnement et ressources naturelles. (2023, 1 août). *Stratégie nationale d'adaptation du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/strategie-complete.html>
- ¹⁹ Organisation internationale de normalisation. (2021). *Adaptation au changement climatique — Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques* (ISO 14091:2021). <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:14091:ed-1:v1:fr>
- ²⁰ Modification de : Statistique Canada. (2018). *Genre de la personne*. Gouvernement du Canada. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445
- ²¹ Modification de : Statistique Canada. (2018). *Genre de la personne*. Gouvernement du Canada. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445
- ²² Modification de : Statistique Canada. (2018). *Genre de la personne*. Gouvernement du Canada. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445
- ²³ Nodelman, J., Nodelman, J., Shippee, N., O'Driscoll, J. et Sparling, E. (2021). *PIEVC® family of resources: Catalogue—A guide for selecting climate risk assessment methods, data, and supporting materials*. Partenariat mondial du CVIIP. <https://pievc.ca/wp-content/uploads/2023/02/PIEVC-Catalogue-2022.pdf>
- ²⁴ Modification de : Feltmate, B., Moudrak, N., Bakos, K. et Schofield, B. (2020). *Prendre en compte les risques climatiques dans l'évaluation financière*. Préparé pour le Global Risk Institute et la Banque Scotia. Centre Intact d'adaptation au climat, Université de Waterloo. <https://www.centreintactadaptationclimat.ca/wp-content/uploads/2020/05/UoW-ICCA-GRI-Scotia-Report-French-v4.pdf>
- ²⁵ Modification de : Feltmate, B., Moudrak, N., Bakos, K. et Schofield, B. (2020). *Prendre en compte les risques climatiques dans l'évaluation financière*. Préparé pour le Global Risk Institute et la Banque Scotia. Centre Intact d'adaptation au climat, Université de Waterloo. <https://www.centreintactadaptationclimat.ca/wp-content/uploads/2020/05/UoW-ICCA-GRI-Scotia-Report-French-v4.pdf>
- ²⁶ *Loi canadienne sur les droits de la personne*, L.R.C. 1985, ch. H-6.
- ²⁷ Modification de : Université York. (s.d.). *Glossaire*. Repéré le 26 novembre 2024. <https://www.yorku.ca/dedi-strategy/fr/glossary/>
- ²⁸ *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44.
- ²⁹ Modification de : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ³⁰ Tangirala, N. (2022). *Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'action climatique municipale*. Fédération canadienne des municipalités et Les Gouvernements Locaux pour le Développement Durable. https://cdn.prod.website-files.com/6022ab403a6b2126c03ebf95/6324c6a049e4fed06757c982_ppc-integrer-lequite-la-diversite-et-linclusion-a-laction-climatique-municipale.pdf

- ³¹ Modification de : The 519. (2020). *The 519 glossary of terms*. <https://www.the519.org/education-training/glossary>
- ³² Modification de : Bernard, K. (2020). *Equitable infrastructure: Creating opportunities for everyone is good for business: The future of infrastructure*. AECOM. <https://infrastructure.aecom.com/2020/equitable-infrastructure-creating-opportunities-for-everyone-is-good-for-business>
- ³³ Modification de : Centre canadien pour la diversité et l'inclusion. (2023). *Glossaire des termes IDÉA : un outil de référence pour la terminologie de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité*. <https://ccdi.ca/media/4004/20230509-glossaire-des-termes-id%C3%A9a-fr.pdf>
- ³⁴ Modification de : Centre canadien pour la diversité et l'inclusion. (2023). *Glossaire des termes IDÉA : un outil de référence pour la terminologie de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité*. <https://ccdi.ca/media/4004/20230509-glossaire-des-termes-id%C3%A9a-fr.pdf>
- ³⁵ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ³⁶ Modification de : Accessibility Services Canada. (2023). *Definitions*. <https://accessibilitycanada.ca/get-help/definitions/>
- ³⁷ Modification de : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ³⁸ Modification de : Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (s.d.). *Investir dans le Canada : le plan d'infrastructure à long terme du Canada*. Repéré le 7 janvier 2025. <https://www.infrastructure.gc.ca/site/alt-format/pdf/plan/icp-pic/IC-InvestingInCanadaPlan-FRA.pdf>
- ³⁹ Modification de : Institute for Sustainable Infrastructure. (2018). *Envision: Sustainable infrastructure framework: Version 3*. <https://sustainableinfrastructure.org/wp-content/uploads/EnvisionV3.9.7.2018.pdf>
- ⁴⁰ Modification de : Swanson, D., Murphy, D., Temmer, J. et Scaletta, T. (2021). *Renforcer la résilience climatique des infrastructures canadiennes : une revue de la littérature pour éclairer la voie à suivre*. Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/system/files/2021-08/climate-resilience-canadian-infrastructure-fr.pdf>
- ⁴¹ Modification de : Swanson, D., Murphy, D., Temmer, J. et Scaletta, T. (2021). *Renforcer la résilience climatique des infrastructures canadiennes : une revue de la littérature pour éclairer la voie à suivre*. Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/system/files/2021-08/climate-resilience-canadian-infrastructure-fr.pdf>
- ⁴² Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ⁴³ Modification de : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ⁴⁴ Modification de : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ⁴⁵ Modification de : Environnement et ressources naturelles. (2023, 1 août). *Stratégie nationale d'adaptation du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/strategie-complete.html>
- ⁴⁶ Modification de : Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf

- ⁴⁷ Modification de : Groupe de travail sur l'action climatique de l'ICOMOS. (s.d.). *Patrimoine, justice climatique et équité*. Repéré le 8 janvier 2025. https://www.icomos.org/images/DOCUMENTS/Working_Groups/CCH/Heritage_Climate_Justice_and_Equity-French.pdf
- ⁴⁸ Modification de : Programme des Nations Unies pour le développement. (2023, 10 juillet). *Le changement climatique est une question de justice — voici pourquoi*. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-changement-climatique-est-une-question-de-justice-voici-pourquoi>
- ⁴⁹ Modification de : Vachette, A., Gulliver, R. et Boddington, S. (s.d.). *Climate justice: What does it mean?* The Commons Social Change Library. Repéré le 8 janvier 2025. <https://commonslibrary.org/climate-justice-what-does-it-mean/>
- ⁵⁰ Modification de : Global Infrastructure Hub. (2019). *Inclusive infrastructure and social equity: Practical guidance for increasing the positive social outcomes of large infrastructure projects*. https://content.gihub.org/live/media/1546/gih_inclusive-infrastructure-and-social-equity_aug2019.pdf
- ⁵¹ PIARC (Association mondiale de la route). (s.d.). *Résilience aux changements climatiques*. Repéré le 9 décembre 2024. <https://www.piarc.org/fr/activites/Dictionnaire-Routier-Terminologie-Transport-Routier/terme/104287-fr-r%C3%A9silience+aux+changements+climatiques>
- ⁵² Organisation internationale de normalisation. (2021). *Adaptation au changement climatique — Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques* (ISO 14091:2021). <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:14091:ed-1:v1:fr>
- ⁵³ Modification de : Organisation internationale de normalisation. (2018). *Management du risque — Lignes directrices* (ISO 31000:2018). <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:31000:ed-2:v1:fr>
- ⁵⁴ C40 Cities Climate Leadership Group (2018). *Climate change risk assessment guidance and screening template*. <https://www.c40knowledgehub.org/s/article/Climate-Change-Risk-Assessment-Guidance>.
- ⁵⁵ Modification de : C40 Cities Climate Leadership Group. (2018). *Climate change risk assessment guidance and screening template*. <https://www.c40knowledgehub.org/s/article/Climate-Change-Risk-Assessment-Guidance>
- ⁵⁶ Modification de : Organisation internationale de normalisation. (2021). *Adaptation au changement climatique — Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques* (ISO 14091:2021). <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:14091:ed-1:v1:fr>
- ⁵⁷ Modification de : Fédération canadienne des municipalités. (s.d.). *Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux*. Repéré le 14 août 2024. <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/programs/mamp/guide-pour-integration-des-considerations-climatiques-dans-la-gestion-des-actifs-municipaux.pdf>
- ⁵⁸ Modification de : National Institute of Environmental Health Sciences. (s.d.). *People who are vulnerable to climate change*. Repéré le 8 janvier 2025. https://www.niehs.nih.gov/research/programs/climatechange/health_impacts/vulnerable_people
- ⁵⁹ Modification de : Schnitter, R., Moores, E., Berry, P., Verret, M., Buse, C., Macdonald, C., Perri, M. et Jubas-Malz, D. (2022). « Changements climatiques et équité en santé ». P. Berry et R. Schnitter. (dir.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement*. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada. <https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/5/2021/12/9-EQUITE-EN-SANTE-CHAPITRE-FR.pdf>
- ⁶⁰ Modification de : Coutinho, A., Mesic, A., Ramesh, H., Whittaker, A. I. et McCarney, G. (2022). *Shed light, build resilience: Unearthing evidence on climate change, gender, and livelihoods in Canada*. Institut pour l'intelliProspérité. https://institute.smartprosperity.ca/sites/default/files/Shed-Light-Build-Resilience-Part-1-Livelihoods_SPI_FINAL.pdf
- ⁶¹ Modification de : Coutinho, A., Mesic, A., Ramesh, H., Whittaker, A. I. et McCarney, G. (2022). *Shed light, build resilience: Unearthing evidence on climate change, gender, and livelihoods in Canada*. Institut pour l'intelliProspérité. https://institute.smartprosperity.ca/sites/default/files/Shed-Light-Build-Resilience-Part-1-Livelihoods_SPI_FINAL.pdf

- ⁶² Marino, E. K. et Faas, A. J. (2020). « Is vulnerability an outdated concept? After subjects and spaces ». *Annals of Anthropological Practice*, 44(1), 33-46. <https://anthrosource.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/napa.12132>
- ⁶³ Institut climatique du Canada. (2022). *Limiter les dégâts : réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada*. https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats_FR_0927.pdf
- ⁶⁴ Climate Impacts Group. (s.d.). *Climate inequality*. Université de Washington. Repéré le 9 décembre 2024. <https://cig.uw.edu/learn/inequities-in-climate-impacts/>
- ⁶⁵ Waldron, I. (2022, 21 juillet). *Racisme environnemental et les changements climatiques : déterminants de la santé dans les communautés mi'kmaq et afro-néo-écossaises*. Institut climatique du Canada. <https://institutclimatique.ca/publications/racisme-environnemental-et-les-changements-climatiques/>
- ⁶⁶ Programme des Nations Unies pour le développement. (2023, 30 juin). *Le changement climatique est une question de justice — voici pourquoi*. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-changement-climatique-est-une-question-de-justice-voici-pourquoi>
- ⁶⁷ Gouvernement du Canada. (2023, 1 août). *Stratégie nationale d'adaptation du Canada*. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/strategie-complete.html#toc11>
- ⁶⁸ Schnitter, R., Moores, E., Berry, P., Verret, M., Buse, C., Macdonald, C., Perri, M. et Jubas-Malz, D. (2022). « Changements climatiques et équité en santé ». P. Berry et R. Schnitter. (dir.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement*. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada. <https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/5/2021/12/9-EQUITE-EN-SANTE-CHAPITRE-FR.pdf>
- ⁶⁹ Croix-Rouge canadienne. (2024). *Résilience inclusive : indice de vulnérabilité socio-économique pour cartographier les risques d'inondation en vue de communications ciblées et d'une réduction des risques liés aux catastrophes*. https://uwaterloo.ca/partners-for-action/sites/default/files/uploads/documents/p4a_sovi_report_fr_final.pdf
- ⁷⁰ Shulman, J. (s.d.). *Atteindre l'équité climatique au Canada : mobiliser l'ensemble du gouvernement*. Deloitte. Repéré le 21 août 2024. <https://www2.deloitte.com/ca/fr/pages/strategy/articles/achieving-climate-equity-in-canada.html>
- ⁷¹ Conseil d'action sur l'abordabilité. (2024, 29 janvier). *Reconnaissance rurale : des moyens de transport abordables et sûrs pour les collectivités éloignées*. Institut de recherche en politiques publiques. <https://irpp.org/fr/research-studies/moyens-de-transport-abordables-et-surs/>
- ⁷² Gouvernement du Canada. (2023, 1 août). *Stratégie nationale d'adaptation du Canada*. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/strategie-complete.html#toc11>
- ⁷³ Commission européenne. (s.d.). *Conséquences du changement climatique*. Repéré le 9 janvier 2025. https://climate.ec.europa.eu/climate-change/consequences-climate-change_fr#menaces-sociales
- ⁷⁴ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2020). *Favoriser l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes grâce aux infrastructures*. https://content.unops.org/publications/UNOPS-Infrastructure-for-Gender-Equality-and-the-Empowerment-of-women_FR.pdf
- ⁷⁵ ONU Femmes. (2022, 28 février). *Inégalités entre les sexes et changements climatiques : des enjeux étroitement liés*. <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/article-explicatif/2022/03/inegalites-entre-les-sexes-et-changements-climatiques-des-enjeux-etroitement-lies>
- ⁷⁶ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ⁷⁷ Wale, J., Shallard, M., Bonnetrouge, C. et Scholten, I. (2024). *Plus qu'une question de durabilité : la force des logements autochtones*. Institut climatique du Canada. <https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2024/07/Plus-question-durabilite-force-logements-autochtones.pdf>
- ⁷⁸ Binon, E. (2024, 24 juin). *Canada's Indigenous peoples increasingly at risk of disaster displacement*. Internal Displacement Monitoring Centre.

<https://www.internal-displacement.org/expert-analysis/canadas-indigenous-peoples-increasingly-at-risk-of-disaster-displacement/>

⁷⁹ MacDonald, E. (2020, 1 septembre). *Environmental racism in Canada: What is it, what are the impacts, and what can we do about it?* Ecojustice. <https://ecojustice.ca/news/environmental-racism-in-canada/>

⁸⁰ MacDonald, E. (2020, 1 septembre). *Environmental racism in Canada: What is it, what are the impacts, and what can we do about it?* Ecojustice. <https://ecojustice.ca/news/environmental-racism-in-canada/>

⁸¹ Venkataraman, M., Grzybowski, S., Sanderson, D., Fischer, J. et Cherian, A. (2022). « Environmental racism in Canada ». *Canadian Family Physician*, 68(8), 567-569. <https://doi.org/10.46747/cfp.6808567>

⁸² Doe, P. (2021, 21 février). *Centring environmental racism in climate work: The Windsor example*. Windsor Law Centre for Cities. <https://windsorlawcities.ca/centring-environmental-racism-in-climate-work/>

⁸³ Waldron, I. (2022, 21 juillet). *Racisme environnemental et les changements climatiques : déterminants de la santé dans les communautés mi'kmaq et afro-néo-écossaises*. Institut climatique du Canada.

<https://institutclimatique.ca/publications/racisme-environnemental-et-les-changements-climatiques/>

⁸⁴ Waldron, I. (2020). *Le racisme environnemental au Canada*. IdéesLab de la Commission canadienne pour.

<https://fr.ccunesco.ca/-/media/Files/Unesco/Resources/2020/07/RacismeEnvironnementalCanada.pdf>

⁸⁵ Zhang, A., Fahd, J., Gakire, D. R., Waldron, I. (2024). *Climate change preparedness in Black communities in the Greater Toronto and Hamilton area: A capacity building project*. The ENRICH Project.

<https://www.enrichproject.org/wp-content/uploads/2024/07/Final-Report-june-30-2024-3.pdf>

⁸⁶ Scott, D. N. (2020). « Extraction contracting: The struggle for control of Indigenous lands ». *South Atlantic Quarterly*, 119(2), 209-299.

https://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=3807&context=scholarly_works

⁸⁷ Loppie, S., Reading, C. et de Leeuw, S. (2020). *L'effet du racisme sur les Autochtones et ses conséquences*. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. <https://www.nccih.ca/docs/determinants/FS-Racism2-Racism-Impacts-FR.pdf>

⁸⁸ Binon, E. (2024, 24 juin). *Canada's Indigenous peoples increasingly at risk of disaster displacement*. Internal Displacement Monitoring Centre.

<https://www.internal-displacement.org/expert-analysis/canadas-indigenous-peoples-increasingly-at-risk-of-disaster-displacement/>

⁸⁹ Agence de la santé publique du Canada. (2024, 18 juillet). *Revue rapide : analyse intersectionnelle des effets disproportionnés des feux de forêt sur la santé de diverses populations et communautés*. Gouvernement du Canada.

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/revue-rapide-analyse-intersectionnelle-effets-disproportionnes-feux-foret-diverses-populations-communautes.html#s3-1>

⁹⁰ Binon, E. (2024, 24 juin). *Canada's Indigenous peoples increasingly at risk of disaster displacement*. Internal Displacement Monitoring Centre.

<https://www.internal-displacement.org/expert-analysis/canadas-indigenous-peoples-increasingly-at-risk-of-disaster-displacement/>

⁹¹ Binon, E. (2024, 24 juin). *Canada's Indigenous peoples increasingly at risk of disaster displacement*. Internal Displacement Monitoring Centre.

<https://www.internal-displacement.org/expert-analysis/canadas-indigenous-peoples-increasingly-at-risk-of-disaster-displacement/>

⁹² White, E. (2023, 18 avril). « Kashechewan, Fort Albany begin evacuations ahead of annual flooding risk ». CBC.

<https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/kashechewan-fort-albany-flooding-evacuation-1.6812849>

⁹³ Binon, E. (2024, 24 juin). *Canada's Indigenous peoples increasingly at risk of disaster displacement*. Internal Displacement Monitoring Centre.

<https://www.internal-displacement.org/expert-analysis/canadas-indigenous-peoples-increasingly-at-risk-of-disaster-displacement/>

⁹⁴ Binon, E. (2024, 24 juin). *Canada's Indigenous peoples increasingly at risk of disaster displacement*. Internal Displacement Monitoring Centre.

<https://www.internal-displacement.org/expert-analysis/canadas-indigenous-peoples-increasingly-at-risk-of-disaster-displacement/>

⁹⁵ McDonald, K., Yenilmez, S., Roote, K., Karim, N., Shah, S., Villeneuve, L. et Wu, J. (s.d.). *Lack of clean drinking water in Indigenous communities*. Repéré le 16 janvier 2025.

<https://www.theindigenousfoundation.org/articles/lack-of-clean-drinking-water-in-indigenous-communities>

⁹⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2024). *The impact of loss and damage from the adverse effects of climate change on human rights: Permafrost thaw, arctic Indigenous communities & loss and damage*. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/climatechange/cfis/cfi-loss-damage-study/submissions/subm-impact-loss-damage-aca-woodwell-climate-research-center-permaf-hways.pdf>

⁹⁷ Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. (2022). *Changements climatiques et santé des Autochtones du Canada*.

https://www.cnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/10367/Climate_Change_and_Indigenous_Peoples_Health_FR_Web_2022-04-20.pdf

⁹⁸ Statistique Canada. (2025, 24 janvier). *Proportion des femmes et des hommes travaillant dans les postes de gestion, données annuelles*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410041603>

⁹⁹ Statistique Canada. (2024). *Écarts de rémunération entre les hommes et les femmes parmi les cadres au Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2024037-fra.htm>

¹⁰⁰ FinDev Canada. (2024, 7 mars). *Les femmes, touchées de manière disproportionnée par les effets néfastes du changement climatique, moteurs essentiels de l'action climatique*. <https://www.findevcanada.ca/fr/blog/les-femmes-touchees-de-maniere-disproportionnee-par-les-effets-nefastes-du-changement>

¹⁰¹ CARE Canada. (2020). *Raising ambition, building resilience: Towards a truly feminist international climate finance package*. https://care.ca/wp-content/uploads/2020/08/2020-08_FINAL_ICF-Consultations_Submission_CARE-Canada-1.pdf

¹⁰² CARE Canada. (2020). *Raising ambition, building resilience: Towards a truly feminist international climate finance package*. https://care.ca/wp-content/uploads/2020/08/2020-08_FINAL_ICF-Consultations_Submission_CARE-Canada-1.pdf

¹⁰³ Chen, P. (2019). *How climate change impacts women disproportionately*.

<https://ywcavan.org/blog/2019/12/how-climate-change-impacts-women-disproportionately>

¹⁰⁴ Hoogeveen, D., Klein, K., Brubacher, J. et Gislason, M. K. (2021). *Climate change, intersectionality and GBA+ in British Columbia: Summary report*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/adaptation/resources/climate_change_gba_in_bc_summary_report.pdf

¹⁰⁵ Hoogeveen, D., Klein, K., Brubacher, J. et Gislason, M. K. (2021). *Climate change, intersectionality and GBA+ in British Columbia: Summary report*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/adaptation/resources/climate_change_gba_in_bc_summary_report.pdf

¹⁰⁶ Hoogeveen, D., Klein, K., Brubacher, J. et Gislason, M. K. (2021). *Climate change, intersectionality and GBA+ in British Columbia: Summary report*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/adaptation/resources/climate_change_gba_in_bc_summary_report.pdf

¹⁰⁷ Commission canadienne des droits de la personne. (2023, 23 mai). *Ce qu'on a fait et ce qu'on a appris : surveiller le respect des droits des personnes handicapées*. Gouvernement du Canada. <https://www.ccdp-chrc.gc.ca/ressources/publications/ce-quon-a-fait-et-ce-quon-a-appris-surveiller-le-respect-des-droits-des>

¹⁰⁸ Santé Canada. (2022, 7 novembre). *Personnes les plus affectées par les changements climatiques*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/climate-change-health/populations-risk.html>

¹⁰⁹ Schnitter, R., Moores, E., Berry, P., Verret, M., Buse, C., Macdonald, C., Perri, M. et Jubas-Malz, D. (2022). « Changements climatiques et équité en santé ». P. Berry et R. Schnitter. (dir.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement*. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada. <https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/5/2021/12/9-EQUITE-EN-SANTE-CHAPITRE-FR.pdf>

- ¹¹⁰ Gouvernement du Canada. (2022). *Rapport complet : mobiliser la santé publique contre les changements climatiques au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/etat-sante-publique-canada-2022/rapport.html>
- ¹¹¹ Extreme Heat Death Review Panel. (2022). *Extreme heat and human mortality: A review of heat-related deaths in B.C. in summer 2021*. Gouvernement de la Colombie-Britannique. <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/birth-adoption-death-marriage-and-divorce/deaths/coroners-service/death-review-panel/extreme-heat-death-review-panel-report.pdf>
- ¹¹² Stein, P. J. S. et Stein, M. A. (2022). « Climate change and the right to health of people with disabilities ». *The Lancet Global Health*, 10(1), e24-e25. [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(21\)00542-8/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(21)00542-8/fulltext)
- ¹¹³ Schnitter, R., Moores, E., Berry, P., Verret, M., Buse, C., Macdonald, C., Perri, M. et Jubas-Malz, D. (2022). « Changements climatiques et équité en santé ». P. Berry et R. Schnitter. (dir.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement*. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada. <https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/5/2021/12/9-EQUITE-EN-SANTE-CHAPITRE-FR.pdf>
- ¹¹⁴ Hansson, S., Orru, K., Siibak, A., Bäck, A., Krüger, M., Gabel, F. et Morsud, C. (2020). « Communication-related vulnerability to disasters: a heuristic framework ». *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 51, 101931. <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2020.101931>
- ¹¹⁵ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ¹¹⁶ Gouvernement du Canada. (2022). *Rapport complet : mobiliser la santé publique contre les changements climatiques au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/etat-sante-publique-canada-2022/rapport.html>
- ¹¹⁷ Jodoin, S., Bowie-Edwards, A., Ananthamoorthy, N. et Paquet, R. (2022). *Systematic analysis of disability rights in Canadian climate policies*. <https://www.disabilityinclusiveclimate.org/researcheng/dicarp-analysis-disability-report>
- ¹¹⁸ Commission ontarienne des droits de la personne. (s.d.). *Discrimination raciale, race et racisme (fiche)*. Repéré le 12 janvier 2025. <https://www3.ohrc.on.ca/fr/discrimination-raciale-race-et-racisme-fiche>
- ¹¹⁹ Waldron, I. (2024). *Racisme environnemental au Canada*. L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/racisme-environnemental-au-canada>
- ¹²⁰ Waldron, I. (2022, 21 juillet). *Racisme environnemental et les changements climatiques : déterminants de la santé dans les communautés mi'kmaq et afro-néo-écossaises*. Institut climatique du Canada. <https://institutclimatique.ca/publications/racisme-environnemental-et-les-changements-climatiques/>
- ¹²¹ Province de la Nouvelle-Écosse. (2022). *Weathering what's ahead: climate change risk and Nova Scotia's well-being*. <https://climatechange.novascotia.ca/sites/default/files/uploads/climate-change-risk-report.pdf>
- ¹²² Waldron, I. (2022, 21 juillet). *Racisme environnemental et les changements climatiques : déterminants de la santé dans les communautés mi'kmaq et afro-néo-écossaises*. Institut climatique du Canada. <https://institutclimatique.ca/publications/racisme-environnemental-et-les-changements-climatiques/>
- ¹²³ BE Initiative. (s.d.). *The problem*. Repéré le 10 décembre 2024. <https://beinitiative.com/the-problem/>
- ¹²⁴ Femmes et Égalité des genres Canada. (2022, 9 septembre). *Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ 2022*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/sois-toi-meme/plan-action-federal-2elgbtqi-plus/plan-action-federal-2elgbtqi-plus-2022.html>
- ¹²⁵ Lalonde, D., Abramovich, A., Baker, L. et Tabibi, J. (2018). « 2SLGBTQI+ youth, violence, and homelessness ». *Learning Network*, 24. London (Ontario) : Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children. https://gbvlearningnetwork.ca/our-work/issuebased_newsletters/issue-24/index.html
- ¹²⁶ Premkumar, S. et Atanasova, L. (2023, 8 juin). *The disproportionate impact of climate crisis on the LGBTQIA2S+ community*. Greenpeace. <https://www.greenpeace.org/canada/en/story/59577/the-disproportionate-impact-of-climate-crisis-on-the-lgbtqia2s-community>

- ¹²⁷ Gouvernement du Canada. (2024). *Les changements climatiques alimentent les vagues de chaleur du mois d'août dans tout le Canada — Les résultats du système d'attribution rapide des phénomènes météorologiques extrêmes du Canada révèlent que les changements climatiques d'origine humaine ont augmenté la probabilité des vagues de chaleur du mois d'août d'au moins 10 fois dans certains cas.* <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2024/09/les-changements-climatiques-alimentent-les-vagues-de-chaleur-du-mois-daout-dans-tout-le-canada-les-resultats-du-systeme-dattribution-rapide-des-ph.html>
- ¹²⁸ Campo, J. (2020, 22 février). *The intersection of climate change and the LGBTQ+ Community: Where does Canada stand?* Public Policy and Governance Review. <https://ppgreview.ca/2020/02/22/the-intersection-of-climate-change-and-the-lgbtq-community-where-does-canada-stand>
- ¹²⁹ Campo, J. (2020, 22 février). *The intersection of climate change and the LGBTQ+ Community: Where does Canada stand?* Public Policy and Governance Review. <https://ppgreview.ca/2020/02/22/the-intersection-of-climate-change-and-the-lgbtq-community-where-does-canada-stand>
- ¹³⁰ The 519. (2024). *Framing queer resilience and climate justice: Exploring approaches to 2SLGBTQI+ resilience to climate change and other shocks and stresses.* <https://www.the519.org/wp-content/uploads/2015/05/The-519-2024-Framing-Queer-Resilience-and-Climate-Justice-Nov6.pdf>
- ¹³¹ The 519. (2024). *Framing queer resilience and climate justice: Exploring approaches to 2SLGBTQI+ resilience to climate change and other shocks and stresses.* <https://www.the519.org/wp-content/uploads/2015/05/The-519-2024-Framing-Queer-Resilience-and-Climate-Justice-Nov6.pdf>
- ¹³² Tilstra, M. H., Nielsen, C. C., Tiwari, I., Jones, C. A., Vargas, A. O., Quemerais, B., Bulut, O., Salma, J. et Yamamoto, S. S. (2022). « Exploring socio-environmental effects on community health in Edmonton, Canada to understand older adult and immigrant risk in a changing climate ». *Urban Climate*, 44, 101225. <https://doi.org/10.1016/j.uclim.2022.101225>
- ¹³³ Medford, M. (2023, 6 septembre). « Climate chasm: Newcomers to Canada are disproportionately affected by rising temperature ». *The Daily Courier*. https://www.kelownadailycourier.ca/news/article_563b1a2c-4c32-11ee-b64d-e7abfbb1105b.html
- ¹³⁴ Varickanicka, J. et Newbold, K. B. (2021). « Extreme heat events and health vulnerabilities among immigrant and newcomer populations ». *Environmental Health Review*, 64(2). <https://doi.org/10.5864/d2021-011>
- ¹³⁵ Varickanicka, J. et Newbold, K. B. (2021). « Extreme heat events and health vulnerabilities among immigrant and newcomer populations ». *Environmental Health Review*, 64(2). <https://doi.org/10.5864/d2021-011>
- ¹³⁶ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques.* https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ¹³⁷ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques.* https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ¹³⁸ Buka, I. et Shea, K. M. (2019). « Global climate change and health in Canadian children ». *Paediatric & Child Health*, 24(8), 557. <https://cps.ca/documents/position/global-climate-change>
- ¹³⁹ Baba, F. M., Ge, H., Wang, L. L. et Zmeureanu, R. (2023). « Assessing and mitigating overheating risk in existing Canadian school buildings under extreme current and future climates ». *Energy and Buildings*, 279, 112710. <https://doi.org/10.1016/j.enbuild.2022.112710>
- ¹⁴⁰ Madani Hosseini, M., Zargoush, M. et Ghazalbash, S. (2024). « Climate crisis risks to elderly health: Strategies for effective promotion and response ». *Health Promotion International*, 39(2), daae031. <https://doi.org/10.1093/heapro/daae031>
- ¹⁴¹ Statistique Canada. (2024, 28 mars). *Tableau : 13-10-0374-01 – Personnes avec et sans incapacité âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le genre.* Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310037401>
- ¹⁴² Falchetta, G., De Cian, E., Sue Wing, I. et Carr, D. (2024). « Global projections of heat exposure of older adults ». *Nature Communications*, 15, 3678. <https://doi.org/10.1038/s41467-024-47197-5>

- ¹⁴³ Service du coroner de la Colombie-Britannique. (2021). *Extreme heat and human mortality: A review of heat-related deaths in B.C. in summer 2021*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/birth-adoption-death-marriage-and-divorce/deaths/coroners-service/death-review-panel/extreme_heat_death_review_panel_report.pdf
- ¹⁴⁴ Service du coroner de la Colombie-Britannique. (2021). *Extreme heat and human mortality: A review of heat-related deaths in B.C. in summer 2021*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/birth-adoption-death-marriage-and-divorce/deaths/coroners-service/death-review-panel/extreme_heat_death_review_panel_report.pdf
- ¹⁴⁵ Madani Hosseini, M., Zargoush, M. et Ghazalbash, S. (2024). « Climate crisis risks to elderly health: Strategies for effective promotion and response ». *Health Promotion International*, 39(2), daae031. <https://doi.org/10.1093/heapro/daae031>
- ¹⁴⁶ Statistique Canada. (2023, 6 novembre). *Regard sur la solitude chez les personnes âgées*. Gouvernement du Canada. <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/4881-regard-sur-la-solitude-chez-les-personnes-agees>
- ¹⁴⁷ Conseil des académies canadiennes. (2019). *Les principaux risques des changements climatiques pour le Canada : comité d'experts sur les risques posés par les changements climatiques et les possibilités d'adaptation*. <https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2019/07/Rapport-Les-principaux-risques-des-changements-climatiques-pour-le-Canada.pdf>
- ¹⁴⁸ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ¹⁴⁹ Hoogeveen, D., Klein, K., Brubacher, J. et Gislason, M. K. (2021). *Climate change, intersectionality and GBA+ in British Columbia: Summary report*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/adaptation/resources/climate_change_gba_in_bc_summary_report.pdf
- ¹⁵⁰ Kidd, S. (2021, 7 avril). *Vulnerable and exposed: Dangers of the climate crisis for individuals experiencing homelessness/housing instability*. Homeless Hub. <https://homelesshub.ca/blog/2021/vulnerable-and-exposed-dangers-climate-crisis-individuals-experiencing-homelessness-housing-instability/>
- ¹⁵¹ Institut climatique du Canada. (2020). *11 façons de mesurer la croissance propre*. https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2020/10/11-FACONS-DE-MESURER-LA-CROISSANCE-PROPRE_rapport_01.pdf
- ¹⁵² Bureau d'assurance du Canada. (2024, 24 septembre). *Les dommages provoqués par des phénomènes météorologiques extrêmes fracassent des records à l'été de 2024 : des inondations, des incendies et des tempêtes de grêle ont résulté en des sinistres assurés de plus de 7,5 milliards \$*. <https://fr.ibc.ca/news-insights/news/summer-2024-shatters-records-for-severe-weather-damage-over-7-billion-in-insured-losses-from-floods-fires-and-hailstorms>
- ¹⁵³ Organisation des Nations Unies. (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007 (A/RES/61/295). https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf
- ¹⁵⁴ Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. (2024, 26 juillet). *Le gouvernement du Canada et l'obligation de consulter*. Gouvernement du Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1331832510888/1609421255810>
- ¹⁵⁵ Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. (2024, 5 juillet). *Les gouvernements canadiens et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524502914394/1557512757504>
- ¹⁵⁶ Association of Municipalities of Ontario. (2019). *Municipal governments and the Crown's 'Duty to consult': Towards a process that works for local communities*. <https://www.amo.on.ca/sites/default/files/assets/DOCUMENTS/Indigenous/MunicipalGovernmentsandtheCrownsDutytoConsult20190410.pdf>
- ¹⁵⁷ *Loi canadienne sur l'accessibilité*, L.C. 2019, ch. 10.
- ¹⁵⁸ *Loi canadienne sur les droits de la personne*, L.R.C. 1985, ch. H-6.

- ¹⁵⁹ *Planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale*, Règl. de l'Ont. 588/17.
- ¹⁶⁰ Bowers, A., Cantlie, C., Chu, V., Dixon, D., Jones, A., Jones, R., Kennedy, N., Kerr, D., Khalil, S., Lowe, J., MacCumber, L., Mitelman, L., Moore, C., Piatti, R., Ross, B., Rüsçh, P., Serrati, D., Tung, D., Vera, J. et Wong, F. (2020). *Professional engineering practice guideline*. Professional Engineers Ontario Professional Standards Committee. https://www.peo.on.ca/sites/default/files/2020-12/PEPGuideline_Nov2020.pdf
- ¹⁶¹ Institut climatique du Canada. (2022). *Limiter les dégâts : réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada*. https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Limiter-les-degats_FR_0927.pdf
- ¹⁶² Gouvernement du Canada. (2024, 3 juin). *Le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada*. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/plan-action.html>
- ¹⁶³ Institut climatique du Canada. (2021). *Les coûts des changements climatiques pour la santé : comment le Canada peut s'adapter, se préparer et sauver des vies*. https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2021/06/ChoixClimat_Cou%CC%82tsSante%CC%81_Juin2021.pdf
- ¹⁶⁴ Assemblée des Premières Nations. (2024, 26 novembre). *L'Assemblée des Premières Nations (APN) et le Conference Board du Canada publient un rapport soulignant que le comblement du manque d'infrastructures d'ici 2030 entraînerait des retombées économiques de 635 milliards de dollars*. <https://afn.ca/fr/toutes-les-nouvelles/communiques-de-presse/lassemblee-des-premieres-nations-apn-et-le-conference-board-du-canada-publient-un-rapport-soulignant-que-le-comblement-du-manque-dinfrastructures-dici-2030-entraînerait-des-retombees-economiqu/>
- ¹⁶⁵ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ¹⁶⁶ Global Infrastructure Hub. (2019). *Inclusive infrastructure and social equity: Practical guidance for increasing the positive social outcomes of large infrastructure projects*. https://content.gihub.org/live/media/1546/gih_inclusive-infrastructure-and-social-equity_aug2019.pdf
- ¹⁶⁷ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022, 14 novembre). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. <https://www.unops.org/fr/news-and-stories/news/the-importance-of-inclusive-infrastructure-for-climate-action>
- ¹⁶⁸ Institut climatique du Canada. (2021). *Submergés : les coûts des changements climatiques pour l'infrastructure au Canada*. <https://institutclimatique.ca/reports/submerges/>
- ¹⁶⁹ Roth IAMS. (2024). *How infrastructure asset management helps keep things running smoothly*. Série RothNotes. <https://rothiams.com/wp-content/uploads/2024/06/How-Infrastructure-Asset-Management-Helps-Keep-Things-Running-Smoothly.pdf>
- ¹⁷⁰ Ingénieurs Canada. (s.d.). *Comment se préparer aux répercussions des changements climatiques : importance de l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures — la perspective du génie*. Repéré le 14 janvier 2025. <https://engineerscanada.ca/sites/default/files/Engineers-Canada-Submission-Preparing-Impact-Climate-Change-fr.pdf>
- ¹⁷¹ Statistique Canada. (2024, 30 août). *Projections démographiques à Statistique Canada — Foire aux questions*. <https://www.statcan.gc.ca/fr/quo/bdd/index/projections-demographiques-faq>
- ¹⁷² Dearing, J. W. et Lapinski, M. (2020). « Multisolving innovations for climate and health: Message framing to achieve broad public support ». *Health Affairs*, 39(12). <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2020.01170>
- ¹⁷³ CityTalk Canada. (2024). *Chaleur, inondations et incendies : les villes canadiennes peuvent-elles faire face aux extrêmes?* <https://citytalkcanada.ca/discussions/heat-floods-and-fires-can-canadian-cities-cope-with-the-extremes/>
- ¹⁷⁴ Dearing, J. W. et Lapinski, M. (2020). « Multisolving innovations for climate and health: Message framing to achieve broad public support ». *Health Affairs*, 39(12). <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2020.01170>
- ¹⁷⁵ ICLEI Canada. (2020). *Our resilient future: A collection of opinion pieces from thought-leaders from across the country*. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2020/03/Our-Resilient-Future-Final.pdf>

- ¹⁷⁶ Banque de l'infrastructure du Canada. (s.d.). *Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones*. Repéré le 23 janvier 2025. <https://cib-bic.ca/fr/initiative-dinfrastructures-pour-les-communaut-es-autochtones/>
- ¹⁷⁷ Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2024, 27 décembre). *Le Fonds pour le transport actif*. Gouvernement du Canada. <https://logement-infrastructure.canada.ca/trans/index-fra.html>
- ¹⁷⁸ Services aux Autochtones Canada. (2024, 19 décembre). *Manuel du programme du Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations*. Gouvernement du Canada. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1497275878022/1533645265362>
- ¹⁷⁹ Global Infrastructure Hub. (2019). *Inclusive infrastructure and social equity: Practical guidance for increasing the positive social outcomes of large infrastructure projects*. https://content.gihub.org/live/media/1546/gih_inclusive-infrastructure-and-social-equity_aug2019.pdf
- ¹⁸⁰ Buy Social Canada. (2024). *Community benefits in construction: Mandate, design, and implement guide*. <https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/Community-Benefits-in-Construction-Guide-2024.pdf>
- ¹⁸¹ Global Infrastructure Hub. (2019). *Inclusive infrastructure and social equity: Practical guidance for increasing the positive social outcomes of large infrastructure projects*. https://content.gihub.org/live/media/1546/gih_inclusive-infrastructure-and-social-equity_aug2019.pdf
- ¹⁸² Ville de Toronto. (2019). *Toronto's first resilience strategy*. https://www.toronto.ca/ext/digital_comm/pdfs/resilience-office/toronto-resilience-strategy.pdf
- ¹⁸³ Caulfield, P. (2021, 26 mars). « First Nations playing greater role in Canadian infrastructure development ». *Journal of Commerce*. <https://canada.constructconnect.com/joc/news/infrastructure/2021/03/first-nations-playing-greater-role-in-canadian-infrastructure-development>
- ¹⁸⁴ Caulfield, P. (2021, 26 mars). « First Nations playing greater role in Canadian infrastructure development ». *Journal of Commerce*. <https://canada.constructconnect.com/joc/news/infrastructure/2021/03/first-nations-playing-greater-role-in-canadian-infrastructure-development>
- ¹⁸⁵ Impact Canada. (2024, 21 novembre). *Étude de cas Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones*. <https://impact.canada.ca/fr/etudes-de-cas/logements-autochtones>
- ¹⁸⁶ Impact Canada. (2024, 21 novembre). *Étude de cas Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones*. <https://impact.canada.ca/fr/etudes-de-cas/logements-autochtones>
- ¹⁸⁷ Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2018, 23 juillet). *Investir dans le Canada : le plan d'infrastructure à long terme du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://logement-infrastructure.canada.ca/plan/icp-publication-pic-fra.html>
- ¹⁸⁸ Global Infrastructure Hub. (2019). *Inclusive infrastructure and social equity: Practical guidance for increasing the positive social outcomes of large infrastructure projects*. https://content.gihub.org/live/media/1546/gih_inclusive-infrastructure-and-social-equity_aug2019.pdf
- ¹⁸⁹ National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine. (2022). *Equitable and resilient infrastructure investments*. Washington D.C. : The National Academies Press. <https://doi.org/10.17226/26633>
- ¹⁹⁰ Harper, S. L., Schnitter, R., Fazil, A., Fleury, M., Ford, J., King, N., Lesnikowski, A., McGregor, D., Paterson, J., Smith, B. et Neufeld, H. T. (2022). « Salubrité et sécurité des aliments ». P. Berry et R. Schnitter. (dir.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement*. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada. <https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/5/2021/12/8-ALIMENTS-CHAPITRE-FR.pdf>
- ¹⁹¹ Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2023, 8 novembre). *Document sur les démarches nationales du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://agriculture.canada.ca/fr/ministere/initiatives/demarches-nationales-du-canada/document-demarches-nationales>
- ¹⁹² Birchall, S. J., Kehler, S. et Bonnett, N. (2022). « Fostering resilience and adapting to climate change in the Canadian north — Implications for infrastructure in the proposed Canadian northern corridor ». *The School of Public Policy Research Paper, 15(27)*. Université de Calgary. <https://journalhosting.ucalgary.ca/index.php/sppp/article/download/74463/56114/232739>
- ¹⁹³ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf

- ¹⁹⁴ Global Infrastructure Hub. (2019). *Inclusive infrastructure and social equity: Practical guidance for increasing the positive social outcomes of large infrastructure projects*. https://content.gihub.org/live/media/1546/gih_inclusive-infrastructure-and-social-equity_aug2019.pdf
- ¹⁹⁵ Macdonald, S. et Shaker, P. (2022). *Inclusion by design: Understanding inclusive infrastructure investment in Canada*. Centre canadien de politiques alternatives. <https://www.policyalternatives.ca/news-research/understanding-inclusive-infrastructure-investment-in-canada/>
- ¹⁹⁶ Banque de l'infrastructure du Canada. (2022). *Durabilité et impact à la BIC*. https://cdn.cib-bic.ca/files/documents/Corporate/BIC_Durabilite%CC%81-et-impact.pdf
- ¹⁹⁷ Gouvernement du Canada. (2024). *Fonctionnement du système canadien de tarification de la pollution*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2024/07/fonctionnement-du-systeme-canadien-de-tarification-de-la-pollution.html>
- ¹⁹⁸ Agence de la consommation en matière financière du Canada. (2023, 30 novembre). *Assurance habitation pour événements inattendus et catastrophes*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/assurance/evenements-inattendus-catastrophes.html>
- ¹⁹⁹ Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2024, 6 décembre). *Codes, normes et lignes directrices pour la résilience climatique*. Gouvernement du Canada. <https://logement-infrastructure.canada.ca/climate-resilience-climatique/codes-standards-normes-guidances-fra.html>
- ²⁰⁰ McNally, J. (2024, 28 novembre). *Après la tempête : Les collectivités canadiennes peuvent-elles toujours rebondir après les catastrophes naturelles?* <https://www.scotiabank.com/ca/fr/qui-nous-sommes/analyse-economique/publications-economiques/post.observations-et-perspectives-.shocks-value--le-28-novembre--2024-.html>
- ²⁰¹ Carson, L. et Gonzalez-Zamora, S. (2024). *Comprendre le coût humain des conditions météorologiques extrêmes*. KPMG. <https://kpmg.com/ca/fr/home/insights/2024/10/understanding-the-human-cost-of-extreme-weather.html>
- ²⁰² The 519. (2020). *The 519 glossary of terms*. <https://www.the519.org/education-training/glossary>
- ²⁰³ Kim, J., Fallov, J. et Groom, S. (2020). *Public investment management reference guide*. Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/ar/548751582775237521/pdf/Public-Investment-Management-Reference-Guide.pdf>
- ²⁰⁴ Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2012). *L'accent sur l'infrastructure : Les petites collectivités et communautés rurales du Canada*. Gouvernement du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2012/infc/T94-5-4-2012-fra.pdf
- ²⁰⁵ Commission canadienne pour l'UNESCO. (2021). *La coalition des municipalités inclusives : Municipalités rurales et de petite taille*. <https://fr.ccunesco.ca/-/media/Files/Unesco/Resources/2021/08/MunicipalitesRuralesEtDePetiteTaille.pdf>
- ²⁰⁶ Ewart, T., Coffee, J. et Miller, S. (2023). *Mobiliser des capitaux privés pour les infrastructures d'adaptation au climat*. Institut climatique du Canada. <https://institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2023/05/mobiliser-capitaux-prives-infrastructures-adaptation-climat.pdf>
- ²⁰⁷ Makar, J. et Lounis, Z. (2019). *Bâtiments et infrastructures publiques de base résilients aux changements climatiques : sommaire de l'état de la pratique et des écarts de connaissances dans l'adaptation aux changements climatiques des bâtiments et des infrastructures publiques de base*. Conseil national de recherches du Canada. <https://publications-cnrc.canada.ca/fra/voir/td/?id=11adac31-cf46-4044-b8a5-54c4075a9c83>
- ²⁰⁸ Conseil canadien des normes. (s.d.). *Initiative de normalisation des infrastructures du Nord*. Repéré le 20 janvier 2025. <https://ccn-scc.ca/secteurs-dactivite/climat-et-durabilite/initiative-de-normalisation-des-infrastructures-du-nord>
- ²⁰⁹ Koch, K. (2022). Differentiating the Canadian north for coherent infrastructure development. *The School of Public Policy Briefing Paper, 15(19)*. Université de Calgary. <https://www.policyschool.ca/wp-content/uploads/2022/06/NC26A-DiffCdnNorth.Koch.pdf>

- ²¹⁰ Blake, E. (2022, 17 novembre). *Limited transportation infrastructure facing threats in the North*. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/northern-infrastructure-climate-1.6654833>
- ²¹¹ Stephani, E., Lepage, J. L., Doré, G. (2022). An overview of major engineering challenges for developing transportation infrastructure in Northern Canada. *The School of Public Policy Research Paper*, 15(14). Université de Calgary. <https://doi.org/10.11575/sppp.v15i1.73187>
- ²¹² Statistique Canada. (2023). *Catalogue n° 98-316-X2021001 de Statistique Canada. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- ²¹³ First Nations Financial Management Board. (2022). *The RoadMap project: Chapter three: Closing the infrastructure*. https://fnfmb.com/sites/default/files/2022-11/2022-11-09_roadmap_chapter_3_closing_the_infrastructure_gap.pdf
- ²¹⁴ Ressources naturelles Canada. (2024, 7 mai). *Le gouvernement du Canada publie un nouveau rapport qui fait état des impacts des changements climatiques et de la nécessité des mesures d'adaptation aux changements climatiques dirigées par les Autochtones*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2024/05/le-gouvernement-du-canada-publie-un-nouveau-rapport-qui-fait-etat-des-impacts-des-changements-climatiques-et-de-la-necessite-des-mesures-dadaptatio.html>
- ²¹⁵ Cappell, E., Johnston, S. et Winter, J. (2022). *The municipal role in climate policy*. IMFG. https://imfg.org/wp-content/uploads/2022/08/imfgwdw_no3_climatepolicy_august_25_2022.pdf
- ²¹⁶ Global Infrastructure Hub. (s.d.). *Governance and capacity building*. Repéré le 14 janvier 2025. <https://inclusiveinfra.github.org/action-areas/governance-and-capacity-building/>
- ²¹⁷ Todorova, N. (2017). *Building better: Setting up the next Ontario long-term infrastructure plan for success*. Ontario Chamber of Commerce. <https://www.infrastructureontario.ca/48e213/contentassets/84df22e71b7c40b2aaef94da88c78b5/building-better.pdf>
- ²¹⁸ Yuen, T., Yurkovich, E., Grabowski, L. et Altshuler, B. (2017). *Guide to equitable, community-driven climate preparedness planning*. Urban Sustainability Directors Network. https://www.usdn.org/uploads/cms/documents/usdn_guide_to_equitable_community-driven_climate_preparedness_high_res.pdf
- ²¹⁹ Khanal, M., Mansell, R. et Fellows, G. K. (2023). Canadian competitiveness for infrastructure investment. *The School of Public Policy Research Paper*, 16(24). Université de Calgary. <https://www.policyschool.ca/wp-content/uploads/2023/08/NC54-Cdn-Competitiveness-for-Infrastr-Investment-1.pdf>
- ²²⁰ Schiefke, P. (2023). *Construire un Canada plus résistant aux changements climatiques : Rapport du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités*. Chambre des communes du Canada. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/TRAN/Reports/RP12645038/tranrp15/tranrp15-f.pdf>
- ²²¹ Richardson, G. R. A. (2010). *S'adapter aux changements climatiques : Une introduction à l'intention des municipalités canadiennes*. Ressources naturelles Canada. https://natural-resources.canada.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/earthsciences/pdf/mun/pdf/mun_f.pdf
- ²²² Bush, E. et Lemmen, D. S. (2019). *Rapport sur le climat changeant du Canada*. Gouvernement du Canada. https://ressources-naturelles.canada.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/Climate-change/pdf/RCCC_FULLREPORT-FR-FINAL.pdf
- ²²³ First Nations Financial Management Board. (2022). *The RoadMap project: Chapter three: Closing the infrastructure gap*. https://fnfmb.com/sites/default/files/2022-11/2022-11-09_roadmap_chapter_3_closing_the_infrastructure_gap.pdf
- ²²⁴ Statistique Canada. (2024, 27 novembre). *Rapport sur les réalisations liées aux données désagrégées de 2023-2024 : Une mosaïque en évolution*. Gouvernement du Canada. <https://www.statcan.gc.ca/fr/aperçu/rapports2/realisations2024>

- ²²⁵ Public Sector Digest, Réseau canadien de l'eau et Canadian Water and Wastewater Association. (2018). *Leveraging asset management data for improved water infrastructure planning*. <https://cwn-rce.ca/wp-content/uploads/2018/08/2018-Asset-Management-Water-Systems-Study.pdf>
- ²²⁶ Asset Management BC. (2019). *The role of operations and maintenance in asset management*. A Sustainable Service Delivery Primer. <https://www.assetmanagementbc.ca/wp-content/uploads/The-Role-of-Operations-Maintenance-in-Asset-Management.pdf>
- ²²⁷ Fédération canadienne des municipalités. (2020, 27 octobre). *Statistique Canada et la Fédération canadienne des municipalités : une collaboration pour améliorer les données locales*. <https://fcm.ca/fr/nouvelles-et-medias/communiqu/statistique-canada-et-la-federation-canadienne-des-municipalites>
- ²²⁸ Statistique Canada. (2024, 27 novembre). *Rapport sur les réalisations liées aux données désagrégées de 2023-2024 : Une mosaïque en évolution*. Gouvernement du Canada. <https://www.statcan.gc.ca/fr/aperçu/rapports2/realisations2024>
- ²²⁹ Gouvernement du Canada. (2024, 19 juillet). *Décortiquer la désagrégation des données (DDN3-A08)*. <https://www.csps-efpc.gc.ca/tools/articles/data-disaggregation-fra.aspx>
- ²³⁰ Fédération canadienne des municipalités. (s.d.). *Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux*. Repéré le 28 novembre 2024. <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/programs/mamp/guide-pour-integration-des-considerations-climatiques-dans-la-gestion-des-actifs-municipaux.pdf>
- ²³¹ International Coalition for Sustainable Infrastructure, The Resilience Shift et Arup. (2024). *Infrastructure pathways*. <https://infrastructure-pathways.org>
- ²³² Sandink, D. et Lapp, D. (2021). *The PIEVC protocol for assessing public infrastructure vulnerability to climate change impacts: National and international application*. CSCE 2021 Annual Conference. https://pievc.ca/wp-content/uploads/2021/08/PIEVC_Program-May-2021.pdf
- ²³³ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 15. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²³⁴ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ²³⁵ Hendricks, A. (s.d.). *How public involvement can benefit your sustainable infrastructure project*. Simply Stakeholders. Repéré le 1 août 2024. <https://simplystakeholders.com/public-involvement-sustainable-infrastructure/>
- ²³⁶ Ministère de la Justice Canada. (2021, 10 décembre). *Document d'information : Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/apropos-about.html>
- ²³⁷ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 14. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²³⁸ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 14. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²³⁹ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 14. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²⁴⁰ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 14. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>

- ²⁴¹ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 16. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²⁴² ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 15. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²⁴³ Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. (s.d.). *Les principes de PCAP^{MD} des Premières Nations*. Repéré le 2 décembre 2024. <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>
- ²⁴⁴ Yuen, T., Yurkovich, E., Grabowski, L. et Altshuler, B. (2017). *Guide to equitable, community-driven climate preparedness planning*, 30. Urban Sustainability Directors Network. https://www.usdn.org/uploads/cms/documents/usdn_guide_to_equitable_community-driven_climate_preparedness-high_res.pdf
- ²⁴⁵ Hendry, T. (2024, 29 avril). *Informal public engagement options*. Town of the Blue Mountains. <https://pub-bluemountains.escribemeetings.com/filestream.ashx?DocumentId=21479>
- ²⁴⁶ Ville de Surrey. (2018). *Coastal flood adaptation strategy (CFAS) – Project engagement summary*. https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/CFAS_Engagement%20Report_05092018.pdf
- ²⁴⁷ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 16. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²⁴⁸ Ministère de la Justice Canada. (2021, 10 décembre). *Document d'information : Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/apropos-about.html>
- ²⁴⁹ Ministère de la Justice Canada. (2021, 10 décembre). *Document d'information : Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/apropos-about.html>
- ²⁵⁰ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 16. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²⁵¹ Organisation internationale de normalisation. (2021). *Adaptation au changement climatique — Lignes directrices sur la vulnérabilité, les impacts et l'évaluation des risques* (norme ISO 14091:2021). <https://www.iso.org/obp/ui/fr/#iso:std:iso:14091:ed-1:v1:fr>
- ²⁵² Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2024, 6 décembre). *Codes, normes et lignes directrices pour la résilience climatique*. Gouvernement du Canada. <https://logement-infrastructure.canada.ca/climate-resilience-climatique/codes-standards-normes-guidances-fra.html>
- ²⁵³ Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes. (2019). *Suivi de l'état des infrastructures publiques essentielles du Canada*. <http://canadianinfrastructure.ca/fr/index.html>
- ²⁵⁴ Pacific Climate Impacts Consortium. (s.d.). *Data portal*. Université de Victoria. Repéré le 22 novembre 2024. <https://www.pacificclimate.org/data>
- ²⁵⁵ Donneesclimatiques.ca. (s.d.). *Des données climatiques pour assurer l'avenir du Canada*. Repéré le 22 novembre 2024. <https://donneesclimatiques.ca/>
- ²⁵⁶ Statistique Canada. (2023, 1 février). *Catalogue n° 98-316-X2021001 de Statistique Canada. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- ²⁵⁷ Statistique Canada. (2023). *L'Indice canadien de défavorisation multiple : Guide de l'utilisateur, 2021. Catalogue n° 45-20-0001 de Statistique Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-20-0001/452000012023002-fra.pdf?st=Lrl1vhva>

- ²⁵⁸ Statistique Canada. (2022, 6 octobre). *Projections démographiques sur les thèmes de l'immigration et de la diversité : tableau de bord interactif*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2022012-fra.htm>
- ²⁵⁹ Statistique Canada. (2024, 3 juillet). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires : tableau de bord interactif*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2022015-fra.htm>
- ²⁶⁰ Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (2022). *Building resilience: Climate adaptation plan*, p. 11-12. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/pei_ccra_2021.pdf
- ²⁶¹ Infrastructure Canada. (2023). *L'Optique des changements climatiques : Programme d'infrastructure Investir dans le Canada - Lignes directrices générales v 2.1*. <https://logement-infrastructure.canada.ca/alt-format/pdf/other-autre/cl-occ-fra.pdf>
- ²⁶² ICF International. (2021). *Prince Edward Island (PEI) climate change risk assessment*. Gouvernement du comté de Prince-Édouard. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/pei_ccra_2021.pdf
- ²⁶³ Fédération canadienne des municipalités. (s.d.). *Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux*. Repéré le 13 septembre 2024. <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/programs/mamp/guide-pour-integration-des-considerations-climatiques-dans-la-gestion-des-actifs-municipaux.pdf>
- ²⁶⁴ Infrastructure Canada. (2023). *L'Optique des changements climatiques : Programme d'infrastructure Investir dans le Canada - Lignes directrices générales v 2.1*. <https://logement-infrastructure.canada.ca/alt-format/pdf/other-autre/cl-occ-fra.pdf>
- ²⁶⁵ Sandink, D. et Lapp, D. (2021). *The PIEVC protocol for assessing public infrastructure vulnerability to climate change impacts: National and international application*. CSCE 2021 Annual Conference. https://pievc.ca/wp-content/uploads/2021/08/PIEVC_Program-May-2021.pdf
- ²⁶⁶ Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2024, 5 juin). *Consultation des peuples autochtones*. Gouvernement du Canada. <https://logement-infrastructure.canada.ca/rd/indigenous-consult-autochtones-fra.html>
- ²⁶⁷ *Loi canadienne sur l'accessibilité*, L.C. 2019, ch. 10.
- ²⁶⁸ *Loi canadienne sur les droits de la personne*, L.R.C. (1985), ch. H-6.
- ²⁶⁹ Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2024, 5 juin). *Consultation des peuples autochtones*. Gouvernement du Canada. <https://logement-infrastructure.canada.ca/rd/indigenous-consult-autochtones-fra.html>
- ²⁷⁰ Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (2022). *Building resilience: Climate adaptation plan*, p. 143. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/pei_ccra_2021.pdf
- ²⁷¹ Fédération canadienne des municipalités. (s.d.). *Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux*. Repéré le 14 août 2024. <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/programs/mamp/guide-pour-integration-des-considerations-climatiques-dans-la-gestion-des-actifs-municipaux.pdf>
- ²⁷² Bracken, A. (2020, 14 janvier). 'They are erasing our history': Indigenous sites buried under Coastal GasLink pipeline infrastructure. The Narwhal. <https://thenarwhal.ca/they-are-erasing-our-history-indigenous-sites-buried-under-coastal-gaslink-pipeline-infrastructure/>
- ²⁷³ Bradburn, J. (2021, 3 juin). « The streets belong to the people »: Why a premier killed the Spadina Expressway. Tvo. <https://www.tv.org/article/the-streets-belong-to-the-people-why-a-premier-killed-the-spadina-expressway>
- ²⁷⁴ Khan, A. (2021, 17 février). *Africville: A story of environmental racism*. Niche-Canada. <https://niche-canada.org/2021/02/17/africville-a-story-of-environmental-racism/>
- ²⁷⁵ Sullivan, Terrance. (2024, 20 février). *Roads & race: How the highway system symbolizes racial injustice in America*. AmnestyUSA. <https://www.amnestyusa.org/blog/roads-and-race-how-the-highway-system-symbolizes-racial-injustice-in-america/>

- ²⁷⁶ Wale, J. et Gyetxw, H. (2024). *From risk to resilience: Indigenous alternatives to climate risk assessment in Canada*. Yellowhead Institute, Université métropolitaine de Toronto. <https://yellowheadinstitute.org/wp-content/uploads/2024/09/From-Risk-to-Resilience.pdf>
- ²⁷⁷ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 22. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ²⁷⁸ Pêches et Océans Canada. (2020, 2 juillet). *Code de conduite provisoire — Traversées temporaires de cours d'eau*. Gouvernement du Canada. <https://www.dfo-mpo.gc.ca/pnw-ppe/codes/temporary-crossings-traversees-temporaires-fra.html>
- ²⁷⁹ Belvan Constructor. (2020, 28 août). *Things you should know about value engineering in construction projects*. <https://www.belvanconstruction.com/you-should-know-about-value-engineering/>
- ²⁸⁰ Global Infrastructure Hub. (2019). *Inclusive infrastructure and social equity: Practical guidance for increasing the positive social outcomes of large infrastructure projects*. https://content.gihub.org/live/media/1546/gih_inclusive-infrastructure-and-social-equity_aug2019.pdf
- ²⁸¹ International Coalition for Sustainable Infrastructure, The Resilience Shift et Arup. (s.d.). *Infrastructure pathways: Design*. Repéré le 1 août 2024. <https://infrastructure-pathways.org/phase/design/>
- ²⁸² Infrastructure Canada. (2023). *L'Optique des changements climatiques : Programme d'infrastructure Investir dans le Canada - Lignes directrices générales v 2.1*, 16. <https://logement-infrastructure.canada.ca/alt-format/pdf/other-autre/cl-occ-fra.pdf>
- ²⁸³ Organisation internationale de normalisation. (2020). *Adaptation au changement climatique — Exigences et recommandations relatives à la planification de l'adaptation pour les autorités locales et les communautés* (norme ISO 14092:2020). <https://www.iso.org/obp/ui/fr/#iso:std:iso:ts:14092:ed-1:v1:en>
- ²⁸⁴ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. (2022). *Des infrastructures inclusives au service de la lutte contre les changements climatiques*. https://content.unops.org/publications/Inclusive-infrastructure_FR.pdf
- ²⁸⁵ Ville de Mississauga. (2015). *2015 facility accessibility design standards*. <https://www.mississauga.ca/wp-content/uploads/2020/09/18093859/2015-Facility-Accessibility-Design-Standards-Accessibility-Design-Handb....pdf>
- ²⁸⁶ Ville de Windsor. (2006). *Accessibility standards*. <https://www.citywindsor.ca/Documents/business/buildersanddevelopers/facility%20accessibility%20standards.pdf>
- ²⁸⁷ BC Society of Transition Houses. (2021). *BCSTH transportation research project: Literature review*. <https://bcsth.ca/wp-content/uploads/2022/03/BCSTH-Transportation-Lit-Review-Final.pdf>
- ²⁸⁸ Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2009). *La planification de la sécurité : L'évacuation des personnes qui ont besoin d'aide en cas d'urgence*. Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/migration/documents/fra/invalidite/cra/planification_securite.pdf
- ²⁸⁹ Sécurité publique Canada. (2022, 4 août). *Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers*. Gouvernement du Canada. <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/pplwthdsblts/index-fr.aspx>
- ²⁹⁰ Gouvernement de la Colombie-Britannique. (2024, 22 juillet). *PreparedBC emergency guides and resources*. <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/emergency-management/preparedbc/guides-and-resources>
- ²⁹¹ ICF International. (2021). *Prince Edward Island (PEI) climate change risk assessment*, p. 139-143. Gouvernement du comté de Prince-Édouard. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/pei_ccra_2021.pdf
- ²⁹² Asset Management Ontario. (2018). *Municipal metrics catalogue*. https://www.amontario.ca/wp-content/uploads/2021/08/20181119_MunicipalMetricsCatalogueV1.pdf

- ²⁹³ Infrastructure Canada et le ministère de transport et d'infrastructure de la Colombie-Britannique. (2023). *A guide to implementing systems-based approaches to climate resilient infrastructure*, p. 11-12. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/driving-and-transportation/environment/climate-action/guide_to_implementing_systems-based_approaches_to_climate_resilient_infrastructure.pdf
- ²⁹⁴ Infrastructure Canada et le ministère de transport et d'infrastructure de la Colombie-Britannique. (2023). *A guide to implementing systems-based approaches to climate resilient infrastructure*, p. 11-12. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/driving-and-transportation/environment/climate-action/guide_to_implementing_systems-based_approaches_to_climate_resilient_infrastructure.pdf
- ²⁹⁵ Jay Pitter Placemaking. (2019). *Equity guidance*, 2. Canada Healthy Communities Initiative, Community Foundations of Canada, & Canadian Urban Institute. <https://communityfoundations.ca/wp-content/uploads/2019/04/Healthy-Communities-Initiative-Equity-Guidance-Feb-8.pdf>
- ²⁹⁶ Infrastructure Canada et le ministère de transport et d'infrastructure de la Colombie-Britannique. (2023). *A guide to implementing systems-based approaches to climate resilient infrastructure*, p. 11-12. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/driving-and-transportation/environment/climate-action/guide_to_implementing_systems-based_approaches_to_climate_resilient_infrastructure.pdf
- ²⁹⁷ Yuen, T., Yurkovich, E., Grabowski, L. et Altshuler, B. (2017). *Guide to equitable, community-driven climate preparedness planning*, 30. Urban Sustainability Directors Network. https://www.usdn.org/uploads/cms/documents/usdn_guide_to_equitable_community-driven_climate_preparedness-high_res.pdf
- ²⁹⁸ Diversity Institute, Conseil canadien des normes et Innovation, Sciences et Développement économique Canada. (2023, 20 décembre). *Spécification accessible au public (PAS) — Auto-évaluation*. Le Défi 50-30. <https://50-30tools.ca>
- ²⁹⁹ ICLEI Canada. (2022). *Adaptation équitable aux changements climatiques : pistes de réflexion pour les administrations locales*, p. 22. <https://icleicanada.org/wp-content/uploads/2024/11/ICLEI-Canada-Adaptation-equitable-aux-changements-climatiques-11-11-2024-1.pdf>
- ³⁰⁰ AchatsCanada. (2024, 2 août). *Guide des approvisionnements : Chapitre 1 — Marchés publics*. Gouvernement du Canada. <https://achatscanada.canada.ca/fr/notre-processus-d-achat/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/chapitre-1# 1-61>
- ³⁰¹ Condition féminine Canada. (2017, 21 septembre). *Plaidoyer en faveur de la diversification des fournisseurs au Canada*. Gouvernement du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/cfc-swc/SW21-169-2016-fra.pdf
- ³⁰² Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁰³ International Coalition for Sustainable Infrastructure, The Resilience Shift et Arup. (s.d.). *Infrastructure pathways: Key concepts*. Repéré le 17 juillet 2024. <https://infrastructure-pathways.org/key-concepts/#lifecycle-phases>
- ³⁰⁴ Diversity Institute, Conseil canadien des normes et Innovation, Sciences et Développement économique Canada. (2023, 20 décembre). *Spécification accessible au public (PAS) — Auto-évaluation*. Le Défi 50-30. <https://50-30tools.ca>
- ³⁰⁵ Yuen, T., Yurkovich, E., Grabowski, L. et Altshuler, B. (2017). *Guide to equitable, community-driven climate preparedness planning*, 39. Urban Sustainability Directors Network. https://www.usdn.org/uploads/cms/documents/usdn_guide_to_equitable_community-driven_climate_preparedness-high_res.pdf
- ³⁰⁶ Mohnot, S., Bishop, J. et Sanchez, A. (2019). *Making equity real in climate adaptation and community resilience policies and programs: A guidebook*. The Greenlining Institute. <https://greenlining.org/wp-content/uploads/2019/08/Making-Equity-Real-in-Climate-Adaption-and-Community-Resilience-Policies-and-Programs-A-Guidebook-1.pdf>

- ³⁰⁷ Buy Social Canada. (2024). *Community benefits in construction: Mandate, design, and implement guide*. <https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/Community-Benefits-in-Construction-Guide-2024.pdf>
- ³⁰⁸ Statistique Canada. (2019). *Un portrait des jeunes Canadiens*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2019003-fra.pdf>
- ³⁰⁹ Association internationale pour la participation publique. (2018). *IAP2 spectrum of public participation*. https://cdn.ymaws.com/www.iap2.org/resource/resmgr/pillars/Spectrum_8.5x11_Print.pdf
- ³¹⁰ Association internationale pour la participation publique. (2018). *IAP2 spectrum of public participation*. https://cdn.ymaws.com/www.iap2.org/resource/resmgr/pillars/Spectrum_8.5x11_Print.pdf
- ³¹¹ Association internationale pour la participation publique. (2018). *IAP2 spectrum of public participation*. https://cdn.ymaws.com/www.iap2.org/resource/resmgr/pillars/Spectrum_8.5x11_Print.pdf
- ³¹² Yuen, T., Yurkovich, E., Grabowski, L. et Altshuler, B. (2017). *Guide to equitable, community-driven climate preparedness planning*, p. 25. *Urban Sustainability Directors Network*. https://www.usdn.org/uploads/cms/documents/usdn_guide_to_equitable_community-driven_climate_preparedness_high_res.pdf
- ³¹³ Fraser Basin Council. (s.d.). *About us*. Repéré le 27 janvier 2025. <https://www.fraserbasin.bc.ca/about-us/>
- ³¹⁴ Fraser Basin Council. (s.d.). *About this guide*. Repéré le 27 janvier 2025. https://www.rethinkingwater.ca/about_guide.html
- ³¹⁵ Fraser Basin Council. (s.d.). *Community collaboration and engagement*. Repéré le 27 janvier 2025. https://www.rethinkingwater.ca/community_collaboration.html#building
- ³¹⁶ Fraser Basin Council. (s.d.). *Community collaboration and engagement*. Repéré le 27 janvier 2025. https://www.rethinkingwater.ca/community_collaboration.html#building
- ³¹⁷ Ville de Vancouver. (2024). *Northeast False Creek plan*. <https://guidelines.vancouver.ca/policy-plan-northeast-false-creek.pdf>
- ³¹⁸ Ville de Vancouver. (2024). *Northeast False Creek plan*. <https://guidelines.vancouver.ca/policy-plan-northeast-false-creek.pdf>
- ³¹⁹ Ville de Vancouver. (2024). *Northeast False Creek plan*. <https://guidelines.vancouver.ca/policy-plan-northeast-false-creek.pdf>
- ³²⁰ Ville de Vancouver. (2024). *Northeast False Creek plan*. <https://guidelines.vancouver.ca/policy-plan-northeast-false-creek.pdf>
- ³²¹ Ville de Calgary. (s.d.). *Green Line LRT: Envision framework*. Repéré le 3 décembre 2024. <https://www.calgary.ca/green-line/about/building-responsibly/envision-framework.html>
- ³²² Ville de Calgary. (s.d.). *Green Line LRT: Indigenous engagement*. Repéré le 11 décembre 2024. <https://www.calgary.ca/green-line/about/building-responsibly/indigenous-engagement.html>
- ³²³ Ville de Calgary. (s.d.). *Green Line LRT: Indigenous engagement*. Repéré le 11 décembre 2024. <https://www.calgary.ca/green-line/about/building-responsibly/indigenous-engagement.html>
- ³²⁴ Ville de Calgary. (s.d.). *Green Line LRT: Indigenous engagement*. Repéré le 11 décembre 2024. <https://www.calgary.ca/green-line/about/building-responsibly/indigenous-engagement.html>
- ³²⁵ Ville de Calgary. (s.d.). *Green Line LRT: Indigenous engagement*. Repéré le 11 décembre 2024. <https://www.calgary.ca/green-line/about/building-responsibly/indigenous-engagement.html>
- ³²⁶ Ville de Surrey. (2019). *Coastal flood adaptation strategy*. <https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/CFASFinalReportNov2019.pdf>
- ³²⁷ Ville de Surrey. (2018). *Coastal flood adaptation strategy (CFAS) – Project engagement summary*. https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/CFAS_Engagement%20Report_05092018.pdf
- ³²⁸ Ville de Surrey. (2018). *Coastal flood adaptation strategy (CFAS) – Project engagement summary*. https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/CFAS_Engagement%20Report_05092018.pdf
- ³²⁹ Ville de Surrey. (2018). *Coastal flood adaptation strategy (CFAS) – Project engagement summary*. https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/CFAS_Engagement%20Report_05092018.pdf

- ³³⁰ Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (2021). *Prince Edward Island (PEI) climate change risk assessment*, p. 13-24. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/pei_ccra_2021.pdf
- ³³¹ Fédération canadienne des municipalités. (s.d.). *Guide pour l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des actifs municipaux*. Repéré le 13 septembre 2024. <https://fcm.ca/sites/default/files/documents/programs/mamp/guide-pour-integration-des-considerations-climatiques-dans-la-gestion-des-actifs-municipaux.pdf>
- ³³² Initiative du Bassin du Nil. (2024). *Climate proofing manual for climate resilient water infrastructure investments in the Nile Basin*. <https://nilebasin.org/sites/default/files/2024-04/NBI-climate-Proofing-Manual-2023.pdf#page=6.06>
- ³³³ Ville de Toronto. (s.d.). *Resilience strategy process*. Repéré le 21 août 2024. <https://www.toronto.ca/services-payments/water-environment/environmentally-friendly-city-initiatives/resilientto/resilience-strategy-process/>
- ³³⁴ Ville de Toronto. (2019). *Toronto's first resilience strategy*. https://www.toronto.ca/ext/digital_comm/pdfs/resilience-office/toronto-resilience-strategy.pdf
- ³³⁵ Ville de Toronto. (2019). *Toronto's first resilience strategy*. https://www.toronto.ca/ext/digital_comm/pdfs/resilience-office/toronto-resilience-strategy.pdf
- ³³⁶ Ville de Toronto. (2019). *Toronto's first resilience strategy*. https://www.toronto.ca/ext/digital_comm/pdfs/resilience-office/toronto-resilience-strategy.pdf
- ³³⁷ Ville de Toronto. (2019). *Toronto's first resilience strategy*. https://www.toronto.ca/ext/digital_comm/pdfs/resilience-office/toronto-resilience-strategy.pdf
- ³³⁸ Ville de Vancouver. (s.d.). *Working towards climate justice*. Repéré le 27 janvier 2025. <https://vancouver.ca/green-vancouver/an-equitable-plan.aspx>
- ³³⁹ Ville de Vancouver. (s.d.). *Working towards climate justice*. Repéré le 27 janvier 2025. <https://vancouver.ca/green-vancouver/an-equitable-plan.aspx>
- ³⁴⁰ Ville de Vancouver. (s.d.). *Working towards climate justice*. Repéré le 27 janvier 2025. <https://vancouver.ca/green-vancouver/an-equitable-plan.aspx>
- ³⁴¹ Ville de Calgary. (2023). *Calgary climate strategy – Pathways to 2050*. <https://www.calgary.ca/environment/climate.html>
- ³⁴² Ville de Calgary. (2023). *Calgary climate strategy – Pathways to 2050*. <https://www.calgary.ca/environment/climate.html>
- ³⁴³ Ville de Calgary. (2023). *Calgary climate strategy – Pathways to 2050*. <https://www.calgary.ca/environment/climate.html>
- ³⁴⁴ Ville de Winnipeg. (2018). *Winnipeg's climate action plan report*. <https://winnipeg.ca/sustainability/PublicEngagement/ClimateActionPlan/pdfs/WinnipegsClimateActionPlan.pdf>
- ³⁴⁵ Ville de Winnipeg. (2018). *Winnipeg's climate action plan report*. <https://winnipeg.ca/sustainability/PublicEngagement/ClimateActionPlan/pdfs/WinnipegsClimateActionPlan.pdf>
- ³⁴⁶ Ville de Winnipeg. (2018). *Winnipeg's climate action plan report*. <https://winnipeg.ca/sustainability/PublicEngagement/ClimateActionPlan/pdfs/WinnipegsClimateActionPlan.pdf>
- ³⁴⁷ Ville de Winnipeg. (2018). *Winnipeg's climate action plan report*. <https://winnipeg.ca/sustainability/PublicEngagement/ClimateActionPlan/pdfs/WinnipegsClimateActionPlan.pdf>
- ³⁴⁸ Prism Economics and Analysis. (2022). *Using procurement policy to advance equity, diversity, and inclusion: Literature review and environmental scan*. Ontario Society of Professional Engineers. https://ospe.on.ca/wp-content/uploads/2022/06/Literature_Review.pdf
- ³⁴⁹ Prism Economics and Analysis (2022). *Using procurement policy to advance equity, diversity, and inclusion: Literature review and environmental scan*. Ontario Society of Professional Engineers. https://ospe.on.ca/wp-content/uploads/2022/06/Literature_Review.pdf

- ³⁵⁰ Prism Economics and Analysis. (2022). *Using procurement policy to advance equity, diversity, and inclusion: Literature review and environmental scan*. Ontario Society of Professional Engineers. https://ospe.on.ca/wp-content/uploads/2022/06/Literature_Review.pdf
- ³⁵¹ Prism Economics and Analysis. (2022). *Using procurement policy to advance equity, diversity, and inclusion: Literature review and environmental scan*. Ontario Society of Professional Engineers. https://ospe.on.ca/wp-content/uploads/2022/06/Literature_Review.pdf
- ³⁵² Prism Economics and Analysis.. (2022). *Using procurement policy to advance equity, diversity, and inclusion: Literature review and environmental scan*. Ontario Society of Engineers. https://ospe.on.ca/wp-content/uploads/2022/06/Literature_Review.pdf
- ³⁵³ Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁵⁴ Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁵⁵ Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁵⁶ Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁵⁷ Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁵⁸ Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁵⁹ Buy Social Canada. (2018). *Guide sur l'approvisionnement social*. https://www.buysocialcanada.com/wp-content/uploads/fr_bsc_socialprocurement_r3_interactive.pdf
- ³⁶⁰ Ville de Surrey. (s.d.). *Community employment benefits*. Repéré le 13 août 2024. <https://www.surrey.ca/services-payments/water-drainage-sewer/flood-control/coastal-flood-adaptation-strategy/community>
- ³⁶¹ Ville de Surrey. (s.d.). *Community employment benefits*. Repéré le 13 août 2024. <https://www.surrey.ca/services-payments/water-drainage-sewer/flood-control/coastal-flood-adaptation-strategy/community>
- ³⁶² Ville de Surrey. (2020, 23 novembre). *Implementation of disaster mitigation adaptation fund's community employment benefit program*. https://www.surrey.ca/sites/default/files/corporate-reports/CR_2020-R171.pdf
- ³⁶³ Ville de Surrey. (2020, 23 novembre). *Implementation of disaster mitigation adaptation fund's community employment benefit program*. https://www.surrey.ca/sites/default/files/corporate-reports/CR_2020-R171.pdf
- ³⁶⁴ Ville de Surrey. (s.d.). *Community employment benefits*. Repéré le 13 août 2024. <https://www.surrey.ca/services-payments/water-drainage-sewer/flood-control/coastal-flood-adaptation-strategy/community>
- ³⁶⁵ Williamson, T. (2021). *City of Surrey social procurement guide in accordance with community employment benefits*. Buy Social Canada. <https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/SurreySocialProcurementGuide.pdf>
- ³⁶⁶ Williamson, T. (2021). *City of Surrey social procurement guide in accordance with community employment benefits*. Buy Social Canada. <https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/SurreySocialProcurementGuide.pdf>
- ³⁶⁷ Williamson, T. (2021). *City of Surrey social procurement guide in accordance with community employment benefits*. Buy Social Canada. <https://www.surrey.ca/sites/default/files/media/documents/SurreySocialProcurementGuide.pdf>